

**CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE ET DE  
DOCUMENTATION PARLEMENTAIRES**



**EUROPEAN CENTRE FOR PARLIAMENTARY  
RESEARCH AND DOCUMENTATION**

**EUROPÄISCHES ZENTRUM FÜR PARLAMENTARISCHE  
WISSENSCHAFT UND DOKUMENTATION**

**CERDP**

**RAPPORT D'ACTIVITE**

**2012-2013**

Ce document est disponible en français, en anglais et en allemand.

Le texte a été finalisé le 5 mai 2014.

Il a été publié conjointement par le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Le contenu de la présente publication ne reflète pas nécessairement le point de vue officiel de ces institutions.

# Sommaire

1. Introduction par les codirecteurs
2. Contacts
3. Description du CERDP
  - 3.1. Origine
  - 3.2. Membres
  - 3.3. Gestion
  - 3.4. Financement
4. Programmes annuels 2012-2013
5. Activités du CERDP 2012-2013
  - 5.1. Evolution des demandes comparatives
  - 5.2. Réunions statutaires
  - 5.4. Séminaires sur les domaines d'intérêt
  - 5.5. Réseau et organisation interne du CERDP
  - 5.6. Site web du CERDP
6. Annexes
  - Annexe 1.* Statuts du CERDP
  - Annexe 2.* Liste des correspondants et des correspondants adjoints
  - Annexe 3.* Demandes d'études comparatives par parlements, 2003-2013
  - Annexe 4.* Titres des demandes d'études comparatives pour 2010-2013
  - Annexe 5.* Participation aux séminaires du CERDP 2012-2013
  - Annexe 6.* Lignes directrices sur les questionnaires et les études comparatives
  - Annexe 7.* Lignes directrices sur l'organisation des séminaires
  - Annexe 8.* Tâches et missions du coordinateur du CERDP
  - Annexe 9.* Tâches et responsabilités des correspondants
  - Annexe 10.* Lignes directrices sur l'honorariat au CERDP
  - Annexe 11.* Comptes rendus des conférences annuelles des correspondants, Athènes 2012 et Varsovie 2013



## **1. Introduction par les codirecteurs**

La gravité des crises financière et budgétaire actuelles ainsi que le grand nombre de décisions urgentes et de plus en plus radicales prises au niveau des Etats représentent un véritable défi pour tous les parlements nationaux et pour le Parlement européen. Par ailleurs, cette période se caractérise par une chute spectaculaire de la confiance des peuples d'Europe envers leurs institutions politiques. Des mouvements nationalistes ébranlent les principes fondamentaux de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, comme la libre circulation des citoyens et des travailleurs, la démocratie parlementaire et l'état de droit.

Le contrôle du respect de l'état de droit et des droits fondamentaux est une tâche qui dépasse les frontières de l'Union européenne. Dans le cadre des missions d'information et d'observation d'élections organisées par le Conseil de l'Europe et le Parlement européen, les pays font l'objet d'un examen très attentif.

Aujourd'hui, la politique intérieure de la plupart des pays a une dimension européenne, si ce n'est internationale, ce qui accroît encore le besoin de légitimité démocratique. Cela implique non seulement des parlements forts, mais aussi des parlementaires bien informés.

Au cours de la période considérée, le CERDP a célébré ses 35 ans d'activité dans le domaine de la coopération interparlementaire. En 2013, il comptait 65 chambres parlementaires (dont 40 dans l'Union européenne) de 53 pays et institutions parlementaires européennes. Les parlements sont représentés par 119 correspondants et correspondants adjoints au sein du réseau qui contribuent aux activités du CERDP. La fréquence très importante des échanges entre parlements, comme le montre le présent rapport, souligne de manière impressionnante la demande ininterrompue d'informations concernant la situation dans d'autres pays d'Europe sur des sujets d'actualité.

Dernier point, mais non des moindres, le CERDP est une preuve remarquable de la coopération fructueuse entre le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe qui en sont les pères fondateurs.

### **Demandes comparatives**

Etant donné le grand nombre de demandes comparatives traitant d'un large éventail de sujets, le CERDP fait littéralement partie du quotidien des correspondants. Entre 2012 et 2013, les parlements ont soumis 551 demandes au réseau, qui ont entraîné plus de 12 000 réponses. Les questions récurrentes en matière d'administration parlementaire soulignent l'importance du réseau pour l'échange de bonnes pratiques. Les très nombreuses demandes portant sur les affaires sociales, en particulier dans le domaine du droit des migrations et de la famille, montrent que le CERDP fournit des informations sur des cas concrets très proches des situations et des problèmes quotidiens de la population.

Les correspondants sont très impliqués dans le réseau. Les statistiques montrent qu'en moyenne, 80 % d'entre eux ont apporté une réponse très peu de temps après le délai indicatif. Ce système ne peut fonctionner que dans un réseau s'appuyant sur des contacts personnels et une compréhension mutuelle des besoins respectifs de chaque parlement.

Une étude montre que les résultats et l'utilité des demandes comparatives sont très appréciés par les parlementaires et qu'ils donnent une valeur ajoutée à leurs travaux.

### **Conférences et séminaires du CERDP**

Malgré les contraintes budgétaires imposées dans de nombreuses capitales, les parlements membres du CERDP ont organisé 13 séminaires entre 2012 et 2013, attirant près de 700 participants. Depuis la création du CERDP, les séminaires forment la pierre angulaire de

son action pour stimuler les contacts personnels entre experts au sein des parlements sur des questions d'actualité et en vue d'établir des réseaux durables.

Il convient de souligner que l'organisation de ces séminaires représente une charge de travail considérable pour le parlement hôte et requiert beaucoup d'enthousiasme de la part des collègues qui en sont responsables. Il est remarquable de voir que les petits parlements ne ménagent aucun effort pour inviter leurs collègues d'autres assemblées à participer à des discussions sur des projets et des expériences.

Nous tenons à remercier les secrétaires généraux de leur empressement à accorder les autorisations nécessaires, qui sont essentielles au fonctionnement du CERDP. Nous remercions également leurs collaborateurs et les personnes ayant apporté une contribution aux séminaires.

### **Site web du CERDP**

Grâce à la contribution financière du Parlement européen, des améliorations majeures ont pu être apportées au site web du CERDP ([www.ecprd.org](http://www.ecprd.org)) en 2012 et 2013. En 2012, les pages des séminaires ont été remaniées pour offrir une meilleure visibilité au parlement hôte et pour réduire la charge de travail en inaugurant une procédure d'inscription en ligne. En 2013, il est devenu possible de parcourir et de retrouver des demandes classées par domaine d'étude, ainsi que d'extraire et d'analyser des statistiques concernant les demandes et les réponses échangées dans le cadre du réseau du CERDP.

Les secrétaires généraux sont donc cordialement conviés :

1. à approuver le présent rapport d'activité ainsi que les priorités et le programme pour les années à venir ;
2. à poursuivre leur soutien au CERDP, et à renforcer notamment la position de leur correspondant respectif au sein de leur propre chambre comme condition sine qua non du bon fonctionnement du réseau ;
3. à appliquer dans leurs parlements des mesures qui encouragent la publication de notes résumées des demandes comparatives ;
4. à maintenir leur haut niveau d'engagement en tant qu'hôtes ainsi que lors des futurs séminaires du CERDP, et à autoriser leurs collaborateurs à participer à ces manifestations.

Christine Verger  
codirectrice du CERDP  
Parlement européen

Horst Schade  
codirecteur du CERDP  
Assemblée parlementaire du Conseil de  
l'Europe

## 2. Contacts

PARLEMENT EUROPEEN	ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE
<p><b>Mme Christine Verger</b> (Codirectrice du CERDP)</p> <p>Parlement Européen Rue Wiertz, 60 B - 1047 BRUSSELS</p> <p>(+ 32) 2 284 46 61 <a href="mailto:christine.verger@europarl.europa.eu">christine.verger@europarl.europa.eu</a></p> <p><b>M. Ulrich Hüschen</b> (Co-secrétaire du CERDP)</p> <p>Parlement Européen Rue Wiertz, 60 B - 1047 BRUSSELS</p> <p>(+ 32) 2 284 48 70 Fax (+ 32) 2 284 90 05</p> <p><a href="mailto:ulrich.hueschen@europarl.europa.eu">ulrich.hueschen@europarl.europa.eu</a></p>	<p><b>M. Horst Schade</b> (Codirecteur du CERDP)</p> <p>Conseil de l'Europe Avenue de l'Europe F - 67075 STRASBOURG CEDEX</p> <p>(+ 33) 3 88 41 20 75 <a href="mailto:horst.schade@coe.int">horst.schade@coe.int</a></p> <p><b>M. Yann de Buyer</b> (Co-secrétaire du CERDP)</p> <p>Conseil de l'Europe Avenue de l'Europe F - 67075 STRASBOURG CEDEX</p> <p>(+ 33) 0 3 88 41 29 11 Fax (+ 33) 390 21 55 80</p> <p><a href="mailto:yann.debuyer@coe.int">yann.debuyer@coe.int</a></p>

## Membres du Comité exécutif

<p><b>Mme Christine Verger</b> (Codirectrice du CERDP)</p> <p>Parlement Européen Rue Wiertz, 60 B - 1047 BRUXELLES</p> <p>(+ 32) 2 284 46 61 <a href="mailto:christine.verger@europarl.europa.eu">christine.verger@europarl.europa.eu</a></p>	<p><b>M. Horst Schade</b> (Codirecteur du CERDP)</p> <p>Conseil de l'Europe Avenue de l'Europe F - 67075 STRASBOURG CEDEX</p> <p>(+ 33) 3 88 41 20 75 <a href="mailto:horst.schade@coe.int">horst.schade@coe.int</a></p>
<p><b>Mme Elisabeth Dietrich-Schulz</b></p> <p>Österreichisches Parlament Dr Karl Renner-Ring 3 , A-1017 WIEN</p> <p>(+43-1) 401.10.28.19 <a href="mailto:elisabeth.dietrich-schulz@parlament.gv.at">elisabeth.dietrich-schulz@parlament.gv.at</a></p>	<p><b>M. Gunnar Fors</b></p> <p>Sveriges Riksdag SE - 100 12 STOCKHOLM</p> <p>(+ 46 8) 786 6663 <a href="mailto:gunnar.fors@riksdagen.se">gunnar.fors@riksdagen.se</a></p>
<p><b>Mme Ewa Nawrocka</b></p> <p>Senat 6 Wiejska Str. , PL 00-902 WARSZAWA</p> <p>(+48-22) 694.94.32 <a href="mailto:ewa.nawrocka@senat.gov.pl">ewa.nawrocka@senat.gov.pl</a></p>	<p><b>M. Claus Koggel</b></p> <p>Bundesrat D - 11055 BERLIN</p> <p>(+49 30) 18 91 00 – 490 <a href="mailto:490.koggel@bundesrat.de">490.koggel@bundesrat.de</a></p>
	<p><b>M. George Sotirelis</b></p> <p>Vouli ton ellinon Vas. Sophias 2 , GR-10021 ATHENS</p> <p>(+30) 210 3735067 <a href="mailto:studies@Parliament.gr">studies@Parliament.gr</a></p>



## COORDINATEURS des DOMAINES D'INTERET

### TIC dans les parlements

COORDINATEUR

**M. Carlo Simonelli**

Camera dei Deputati  
Piazza Montecitorio  
IT - 00186 ROMA

(+ 39 06) 6760 2019)  
[simonelli\\_c@camera.it](mailto:simonelli_c@camera.it)

### Affaires économiques et budgétaires

COORDINATRICE

**Mme Paola Bonacci**

Camera dei Deputati  
Piazza Montecitorio  
IT - 00186 ROMA

(+39 06) 67602179  
[bonacci\\_p@camera.it](mailto:bonacci_p@camera.it)

### Pratiques et procédures parlementaires

COORDINATEUR

**M. Marc Van Der Hulst**

Chambre des députés  
Palais de la Nation  
B - 1008 BRUXELLES

(+ 32) 2 549 80 71  
[marc.vanderhulst@dekamer.be](mailto:marc.vanderhulst@dekamer.be)

### Bibliothèques, recherché et archives parlementaires

COORDINATRICE

**Mme Siiri Sillajoe**

Chancellery of the Riigikogu  
Lossi Plats 1a  
EST - 15165 TALLINN

(+ 372) 631 65 05  
[siiri.sillajoe@riigikogu.ee](mailto:siiri.sillajoe@riigikogu.ee)

## Site web du CERDP

<b>Webmestre</b>
<p><b>M. Ulrich Hüschen</b></p> <p>Parlement Européen Rue Wiertz, 60 B - 1047 BRUXELLES</p> <p>(+ 32) 2 284 48 <a href="mailto:7oulrich.hueschen@europarl.europa.eu">7oulrich.hueschen@europarl.europa.eu</a></p>

<b>Responsable TI du site web du CERDP</b>
<p><b>M. Jerry Hilbert</b></p> <p>Parlement Européen Rue Wiertz, 60 B - 1047 BRUXELLES</p> <p>(+32-2) 284 23 43 <a href="mailto:gerard.hilbert@europarl.europa.eu">gerard.hilbert@europarl.europa.eu</a></p>

[www.ecprd.org](http://www.ecprd.org) or [www.ecprd.europarl.europa.eu](http://www.ecprd.europarl.europa.eu)

Courriel du webmestre: [ecprd@europarl.europa.eu](mailto:ecprd@europarl.europa.eu)

### **3. Description du CERDP**

#### **3.1. Origines**

Le CERDP a été créé en 1977, à Vienne, par la Conférence des présidents des Assemblées parlementaires d'Europe, qui a délégué sa formation et son administration aux Présidents du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Réunie à Madrid en 1980, la Conférence a exprimé le souhait que le CERDP travaille pour, et avec, toutes les assemblées parlementaires, et que les parlements nationaux autorisent la participation active de leurs services aux activités du Centre. Les événements politiques spectaculaires de 1989 en Europe centrale et orientale, ainsi que la révolution dans les technologies de l'information, ont engendré une évolution rapide qui a amené la Conférence à adopter pour le Centre un nouveau programme d'action à La Haye en 1994. La tendance à intensifier les interactions et à davantage s'appuyer sur des organisations de coopération comme le CERDP figuraient à l'ordre du jour de la réunion de Budapest, en 1996, ainsi que dans les nouveaux Statut et objectifs du Centre. La Conférence de Stockholm, en juin 1998, a confirmé l'importance du CERDP dans l'entretien des relations entre les agents des parlements nationaux. Tandis que la Conférence de mai 2000, à Strasbourg, a principalement insisté sur le recours aux nouvelles technologies pour intensifier la coopération parlementaire, les discussions entre les présidents des parlements de l'Union européenne, en septembre 2000 à Rome, et les réunions suivantes des secrétaires généraux, en mars et en novembre 2001, ont souligné le rôle qu'un CERDP renforcé pourrait jouer dans le domaine de la coopération législative sur les questions communautaires.

Cette initiative a pris de l'ampleur au cours des années suivantes pour donner lieu à un projet formel baptisé IPEX (Echange interparlementaire d'informations concernant l'Union européenne), auquel un nombre croissant de parlements de l'UE ont participé. Le projet IPEX a initialement profité de la structure du CERDP, qui l'a hébergé sur son site internet jusqu'à son lancement officiel en 2007. Depuis, le CERDP reste un membre associé de l'IPEX et siège à son Conseil.

La Conférence des Présidents et la réunion des secrétaires généraux des parlements membres du CERDP, à Zagreb en mai 2002, ont réaffirmé la mission générale du Centre et attiré l'attention sur le large éventail de ses activités. Il s'est en fait avéré nécessaire de nommer des correspondants adjoints pour chacun des parlements afin d'améliorer l'efficacité du réseau.

A leur Conférence de mai 2004, les Présidents et les secrétaires généraux ont décidé de modifier le statut du CERDP. Ils ont estimé nécessaire de procéder à un tel changement parce que le statut existant avait été élaboré en 1996, avant les adhésions massives à l'Union européenne en 2004, et parce que le Conseil de l'Europe avait lui-même connu de nombreuses adhésions, au point de compter aujourd'hui 47 Etats membres. Le nouveau Statut a été adopté par la réunion des secrétaires généraux à Tallinn, le 31 mai 2006. Son texte figure à l'Annexe 1 au présent rapport.

#### **3.2. Membres**

Le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, l'Assemblée européenne de sécurité et de défense (AESD) / l'Assemblée de l'UEO et tous les parlements des Etats membres ou des invités spéciaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en sont membres. Si un parlement est bicaméral, chacune de ses chambres est membre à part entière.

Les parlements extérieurs à l'Europe qui souhaitent participer aux travaux du Centre sont également les bienvenus. Le Centre compte à présent 47 pays membres et quatre pays invités ou observateurs, ainsi que trois parlements internationaux. Au total, 70 assemblées parlementaires peuvent ainsi participer aux activités du CERDP.

### **3.3. Gestion**

Chacune des assemblées membres désigne un haut fonctionnaire qui doit lui servir de *correspondant*. Le correspondant est le contact privilégié de l'assemblée et doit donc avoir accès au secrétaire général et être en mesure de coordonner la contribution des agents de sa chambre aux travaux du Centre. Le succès du Centre dépend, dans une large mesure, de la contribution des correspondants. Ces derniers sont désignés par le secrétaire général de leur parlement. Les secrétaires généraux peuvent aussi désigner des correspondants adjoints. Une synthèse des diverses missions et responsabilités des correspondants figure en Annexe 9 au présent rapport.

La Conférence européenne des présidents de parlement, qui réunit les Présidents des assemblées parlementaires des membres et des invités spéciaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, est l'autorité suprême du CERDP et se réunit tous les deux ans.

Les secrétaires généraux assument la responsabilité administrative des activités du Centre, et celles-ci sont discutées quand ils se réunissent pour la Conférence des Présidents. Les deux codirecteurs et les deux cosecrétaires - qui représentent le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe - sont nommés par les secrétaires généraux respectifs de ces institutions. Les codirecteurs et les cosecrétaires, qui assument leurs fonctions pour le Centre en plus de leurs attributions normales, sont responsables du fonctionnement quotidien du CERDP. La Conférence des correspondants est la réunion annuelle des correspondants; ceux-ci y examinent les travaux du CERDP et y prennent des décisions d'orientation politique.

Le Comité exécutif se compose des codirecteurs et de cinq correspondants (désignés par la Conférence des correspondants). Il assure la continuité des activités entre les réunions annuelles. Le Comité exécutif se réunit au moins deux fois par an. Le Secrétariat du Centre, y compris les agents responsables de son site internet, est pourvu par un fonctionnaire du Parlement européen. Les langues de travail du Centre sont l'anglais, le français et l'allemand.

Les codirecteurs sont actuellement M<sup>me</sup> Christine Verger (Parlement européen) et M. Horst Schade (Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe). Les cosecrétaires sont M. Ulrich Hüschen (Parlement européen) et M. Yann de Buyer (Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe).

### **3.4. Financement**

Le CERDP n'a pas de budget propre, et ne perçoit aucune contribution financière des parlements membres. Les frais de personnel, de secrétariat et d'informatique sont couverts par les différentes lignes budgétaires du Parlement européen. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe finance également certaines activités du Centre.

Un financement indirect est assuré par les parlements membres quand ils accueillent des séminaires et des réunions du Centre en fournissant les salles de réunion et les interprètes. Certaines publications sont aussi financées de cette façon. Tous les parlements payent les frais de déplacement et d'hébergement de leurs propres participants aux séminaires et aux réunions. Un certain nombre de parlements des pays d'Europe centrale et orientale reçoivent une aide financière du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour assurer leur participation aux séminaires et aux réunions.

#### 4. Programmes annuels 2013 et 2012

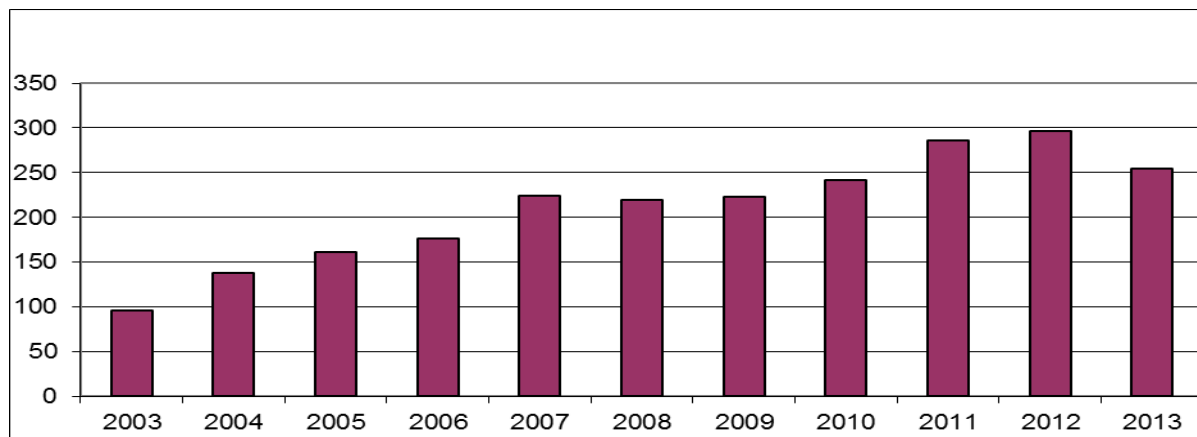
Séminaire « Partage d'expériences et de solutions pour un parlement s'appuyant sur les TIC » (domaine d'intérêt : Les TIC au sein des parlements)
Bakou – Milli Mejlis de la République d'Azerbaïdjan, 28-29 novembre 2013
Conférence annuelle des correspondants
Varsovie – Sejm et Senat, 17-19 octobre 2013
Séminaire « Les technologies modernes au service des activités parlementaires – traditions et défis »
Saint-Petersbourg – Conseil de la Fédération, 19-21 septembre 2013
Réunion du Comité exécutif
Vienne – Parlement, 12-13 septembre 2013
Séminaire « Nouveaux cadres budgétaires » (domaine d'intérêt : affaires économiques et budgétaires)
Vienne – Parlement, 20-21 juin 2013
Séminaire « Les bibliothèques et archives parlementaires et leur rôle dans la sauvegarde et la conservation du patrimoine historique et culturel de leurs pays »
Paris – Assemblée et Sénat, 31 mai – 1 <sup>er</sup> juin 2013
Procédures et pratiques d'examen et d'approbation des stratégies nationales à long terme au sein des parlements
Tallinn – Riigikogu, 30-31 mai 2013
Séminaire « Les p@rlements sur le web XI – vers le parlement numérique »
Londres – UK Parliament, 2-3 mai 2013
Séminaire « La recherche parlementaire et la pluralité des sources d'informations disponibles pour les membres du parlement »
Prague – Poslanecká sněmovna Parlamentu České republiky, 3-5 avril 2013
Réunion du Comité exécutif
Stockholm – Riksdag, 21-22 mars 2013
Séminaire « Ouvrir la fenêtre, fermer la porte – le rôle des données ouvertes, de l'XML et du web 3.0 ... » (domaine d'intérêt : les TIC au sein des parlements)
Budapest – Országgyűlés, 15-16 novembre 2012
Conférence annuelle des correspondants
Athènes – Vouli ton ellinon, 18-20 octobre 2012
Conférence européenne des présidents de parlement
Strasbourg – Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, 20-21 septembre 2012

<p>Réunion du Comité exécutif Rome – Camera dei deputati, 16-17 septembre 2012</p>
<p>Séminaire « Contrôle parlementaire du gouvernement dans le processus législatif » (domaine d'intérêt : pratiques et procédures parlementaires)  Berlin – Bundesrat, 13-14 septembre 2012</p>
<p>Séminaire « Bâtir pour les parlements : (re)construction, entretien, aménagement et conception d'un édifice parlementaire » (domaine d'intérêt : bibliothèques, recherche et archives)  La Haye – Tweede Kamer, 6-7 septembre 2012</p>
<p>Séminaire « Utilisation des informations par les membres et visions changeantes des bibliothèques parlementaires » (domaine d'intérêt : bibliothèques, recherche et archives)  Copenhague – Folketinget, 14-15 juin 2012</p>
<p>Séminaire « La crise économique et financière en Europe et le rôle des parlements » (domaine d'intérêt : affaires économiques et budgétaires)  Rome – Camera dei deputati et Senato, 7-8 juin 2012</p>
<p>Séminaire « Les p@rlements sur le Web X – mobilité, transparence et parlements ouverts : bonnes pratiques sur les pages internet des parlements » (domaine d'intérêt : les TIC au sein des parlements)  Madrid – Congreso, 31 mai – 1<sup>er</sup> juin 2012</p>
<p>Réunion du Comité exécutif du CERDP  Bruxelles – Chambre des représentants, 22-23 mars 2012</p>

## 5. Activités du CERDP 2012-2013

### 5.1 *Evolution des demandes comparatives*

Au cours de la période 2012-2013 considérée, les parlements membres du CERDP ont soumis 551 demandes, ce qui représente une augmentation de 5,3 % par rapport à la période précédente, pendant laquelle 528 demandes ont été transmises. Les chiffres confirment encore une fois le grand intérêt que portent les parlements au CERDP et le véritable besoin d'information auquel celui-ci répond. Le détail par chambre parlementaire figure à l'annexe 3.



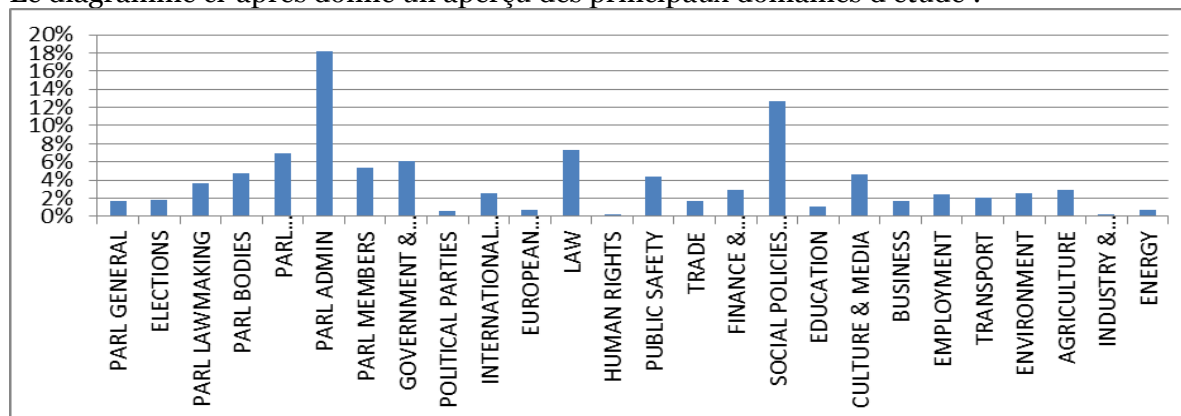
Toutefois, le graphique ci-dessus révèle que la tendance est plus complexe. Le nombre de demandes n'a cessé de croître pour atteindre son niveau le plus haut en 2012, avec près de 300 demandes dans l'année. L'augmentation entre 2011 et 2012 a été beaucoup moins forte qu'entre 2010 et 2011, ce qui confirme l'observation du fait que le système de demandes comparatives a atteint un point de saturation, aucun nouvel accroissement du nombre de demandes ne pouvant plus être absorbé par le réseau.

Pendant l'année 2013, on a enregistré pour la première fois un ralentissement des demandes. Les résultats en baisse de cette période s'expliquent en grande partie par une raison matérielle. En septembre 2013, l'Allemagne a organisé des élections au Bundestag, ce qui signifie que le système n'a été sollicité que pour quelques-unes des demandes soumises au deuxième semestre 2013. Depuis 2006, le Bundestag est l'une des chambres qui a le plus souvent recours au système de demandes comparatives.

### **Domaines d'étude**

Pour la première fois, l'attribution d'un domaine d'étude aux demandes permet de faire une analyse plus précise des questions soulevées par les parlements. En général, les correspondants du CERDP soumettent des demandes sur des points relatifs au fonctionnement des parlements ou aux activités législatives des membres.

Le diagramme ci-après donne un aperçu des principaux domaines d'étude :



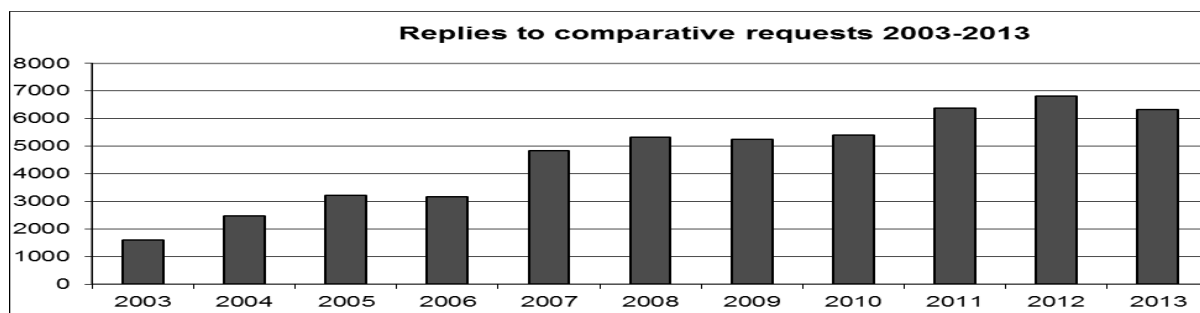
Les demandes traitent, pour 48 % d'entre elles, de problèmes de compétences, de procédures et de gestion des parlements. Au sein de cette catégorie, les demandes concernant l'administration parlementaire sont les plus nombreuses, et portent surtout sur les questions relatives à la sécurité, aux visiteurs, à l'accès au parlement, au personnel et aux projets impliquant les TIC. Dans le domaine des affaires concernant leurs membres, les parlements se sont souvent intéressés à la réglementation financière spécifique aux parlementaires, ainsi que celle portant sur leur déontologie et leur comportement. La section des compétences parlementaires comporte surtout des demandes sur la participation des parlements aux affaires de l'Union européenne. En outre, cette section inclut un grand nombre de demandes sur les pratiques en matière de relations internationales des parlements.

Les questions juridiques et les politiques sociales représentent la majeure partie de la section « législative » de ces statistiques, qui reflètent indirectement le programme politique des parlements et de leurs membres. Au sein de cette catégorie, de nombreuses demandes sont liées aux questions très actuelles de migration et de citoyenneté. En outre, les parlementaires ont demandé des informations relatives à la situation des familles et à la protection de l'enfant. Les chiffres montrent également un grand intérêt des parlements pour les politiques de santé.

Dans ce contexte, il convient de souligner que les demandes adressées au CERDP sont en général très spécifiques et traitent de détails complexes des problèmes parlementaires, législatifs ou juridiques. Le CERDP n'est pas un forum visant à recueillir des informations sur les débats politiques, mais se consacre essentiellement à fournir des informations factuelles.

### Réponses aux demandes comparatives

L'état des réponses reflète indirectement la charge de travail et s'accorde avec les tendances observées pour les demandes. Au cours de la période 2010-2011, les parlements ont donné 12 159 réponses, contre 13 139 pour la période 2012-2013, ce qui représente une hausse de 8 %. Comme précédemment, ces chiffres ont connu une augmentation considérable entre 2010 et 2012, et une diminution en 2013. Cette dernière est toutefois plus faible que celle des demandes, car les parlements travaillaient encore sur les demandes soumises en 2012, année où leur nombre a culminé. Le recul du nombre des demandes en 2013 influera donc sur le bilan des réponses en 2014. Le détail par chambre parlementaire figure à l'annexe 3.



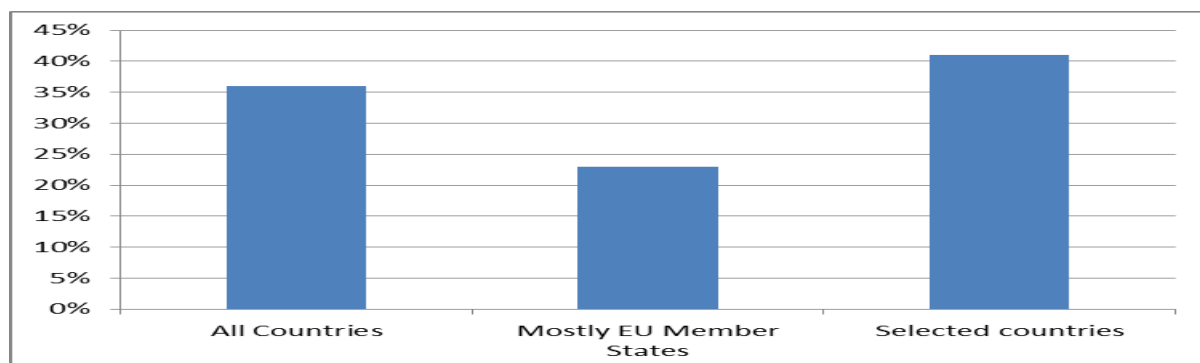
Ces chiffres mettent de nouveau en exergue l'engagement et la réactivité du réseau du CERDP, des correspondants et de tout le personnel ayant apporté une contribution. Dans de nombreux cas, les correspondants ont dû faire suivre une demande à des experts de la chambre, ou parfois à des institutions extérieures, comme des ministères ou d'autres agences gouvernementales. Ce travail qui s'ajoute à leurs priorités internes représente un défi pour les petits services. On peut donc considérer comme un véritable succès le fait qu'en moyenne 64 % des parlements ont répondu à une demande (les statistiques varient entre 48 % et 84 %).

### Ciblage des demandes

Les parlements ont la possibilité de choisir entre différents groupes de diffusion lorsqu'ils soumettent une demande, par exemple tous les pays, les Etats membres de l'Union européenne ou une sélection de pays. Cette démarche est recommandée par les lignes directrices du CERDP relatives aux demandes dans le but de réduire la charge de travail des parlements.

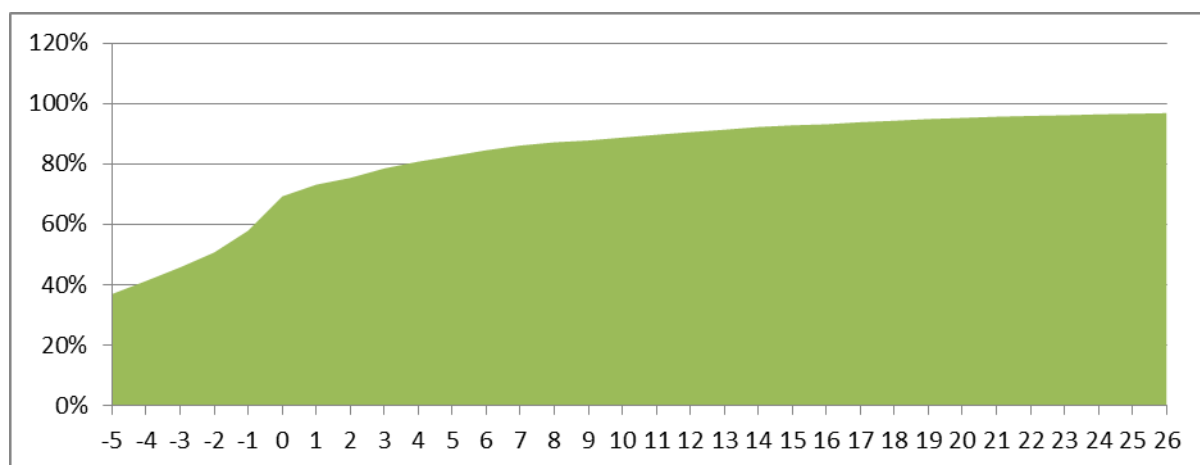


Le diagramme ci-dessous donne une image de cette répartition pour l'année 2013. Pour des raisons techniques, il est impossible de présenter des données couvrant toute la période 2012-2013. En se fondant sur les exigences particulières émises par leurs clients respectifs, la majorité des parlements ont choisi de n'envoyer leur demande qu'à une sélection de pays.



### Respect des délais

Nos données montrent que, lorsqu'ils reçoivent une demande d'informations, les parlements mettent tout en œuvre pour fournir une réponse dès que possible. Le diagramme ci-dessous indique que 60 % des demandes ont reçu une réponse précisément dans le délai fixé ; au bout de quatre jours calendaires, ce chiffre atteignait près de 80 %. Ces statistiques, associées aux données sur les taux de réponse (voir ci-dessus), sont importantes pour la gestion des attentes des clients.



### Etude du CERDP sur l'utilité et la valeur ajoutée des demandes comparatives

Lors de la Conférence annuelle du CERDP tenue à Athènes en 2012, il a été proposé de mettre en œuvre un projet visant à recueillir des données sur l'utilité (et indirectement sur les effets) des demandes comparatives pour les différents clients. Il a été convenu que les conclusions de l'étude feraient l'objet d'une présentation et d'un débat au cours de la Conférence annuelle organisée à Varsovie en octobre 2013. Des questionnaires ont donc été envoyés et un rapport se fondant sur ces derniers a été présenté pendant la Conférence de Varsovie. Nous exprimons nos vifs remerciements au Riksdag suédois et en particulier à Gunnar Fors, chef du service de recherche et correspondant du CERDP, ainsi qu'à son collaborateur, Richard Rosengren, pour la préparation de cette étude et la synthèse de ses résultats.

L'objectif global de ce rapport était de mettre en évidence et de mieux comprendre la valeur et l'utilité de tout le travail consacré au réseau du CERDP. L'étude visait en particulier à éclairer les responsables de l'administration des parlements sur les travaux effectués au sein du réseau, et à leur faire comprendre entre autres l'importance de ces derniers, afin qu'ils accordent une priorité et des ressources suffisantes au CERDP. En outre, le rapport avait pour but d'apporter aux membres du CERDP une contribution systématique, et, nous l'espérons, précieuse, sur les travaux

accomplis, pour permettre aux membres de définir des points de référence et des bonnes pratiques, et d'une certaine façon de comparer les manières de traiter les demandes au sein des parlements.

D'une manière générale, l'objectif de l'étude était de déterminer l'origine et le contexte des demandes et leur valeur ajoutée pour l'utilisateur final.

Les réponses au questionnaire montrent que la grande majorité des auteurs de demandes étaient répartis équitablement entre des parlementaires seuls, des commissions et l'administration des parlements en question. En fin de compte, les auteurs ou les responsables à l'initiative des demandes étaient le plus souvent des parlementaires (69 %), dépassant largement la proportion de demandes émises par l'administration parlementaire (29 %). Lorsque les demandes étaient effectuées par un ou plusieurs parlementaires, la majorité d'entre elles émanaient des partis au pouvoir. Toutefois, les demandes soumises par l'opposition représentaient quasiment 50 % du volume total.

Le « contexte » le plus fréquent d'émission d'une demande comparative était la discussion d'un « projet de loi » (24 %), ce qui pourrait indiquer que les parlementaires du parti au pouvoir cherchent à étayer leur argumentation pour défendre le texte examiné. L'inverse est bien sûr plausible pour les partis d'opposition, même si ce ne semble pas être le cas selon l'étude. Il convient également de noter que les parlementaires issus du parti au pouvoir appartiennent en général à de grands partis. La réponse est peut-être aussi simple que cela, c'est-à-dire que les grands partis soumettent davantage de demandes.

En deuxième position, on trouve le cas du « document d'étude » (17 %), et en troisième celui du « projet au sein du parlement » (15 %). Dans 7 % des cas, les informations fournies ont été utilisées dans le cadre d'une intervention devant le parlement/en séance plénière/en commission. Bien que ce chiffre soit assez modeste, les demandes servent à appuyer directement une argumentation devant la chambre, et la simple éventualité qu'elles soient utiles au travail parlementaire devrait être considérée comme une preuve suffisante que le CERDP non seulement fonctionne, mais que cette coopération est nécessaire.

Cette étude a été menée principalement pour tenter de mettre en lumière la valeur ajoutée et l'utilité des informations obtenues grâce aux demandes comparatives, c'est-à-dire des renseignements sur la situation dans d'autres pays/parlements. Dans le questionnaire, on a demandé aux membres d'estimer la valeur ajoutée/l'utilité pour les clients/parlementaires des informations fournies dans les réponses des autres parlements. La conclusion qui s'impose lorsque l'on examine ces résultats est que les chiffres sont éloquentes : 80 % des demandes ont apporté une valeur ajoutée. Toutefois, ces questions étaient les plus délicates, à la fois pour y répondre et pour en tirer des conclusions.

A partir des réponses au questionnaire, on a pu classer la valeur ajoutée/l'utilité des renseignements donnés de la façon suivante :

1. Le client (dans la plupart des cas un parlementaire) a pris note des informations sur la situation dans d'autres pays/parlements (30 %)
2. Les informations ont apporté des arguments dans un débat (19 %)
3. Les informations ont aidé à définir de nouvelles normes et procédures (par exemple dans l'administration) (12 %)
4. Les informations ont considérablement inspiré les acteurs (politiques) (12 %)
5. Les informations ont fortement influencé les conséquences/prises de décision politiques/législatives/administratives (7 %)
6. Il est impossible d'obtenir suffisamment de retours du client (11 %)
7. Les informations sont intéressantes mais n'ont finalement joué qu'un rôle marginal (4 %)
8. Les informations ont été jugées intéressantes, mais n'ont pas été prises en compte pour d'autres raisons (4 %)
9. Les informations n'ont pas répondu aux attentes du client (1 %)

Les résultats de l'étude montrent que la demande type :

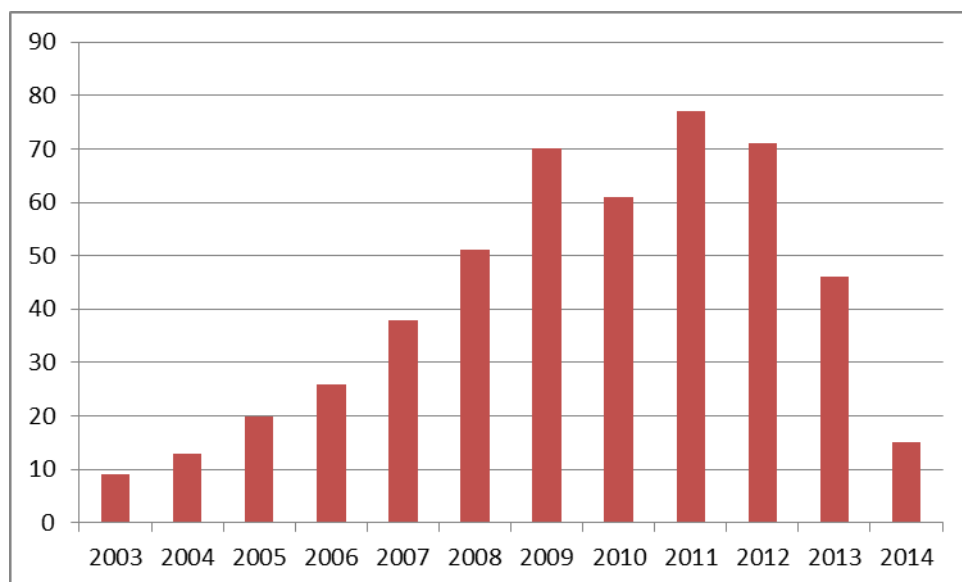
- est faite par un parlementaire seul (38 %)
- provient d'un parti au pouvoir (54 %)
- porte sur un projet de loi (24 %)
- est liée à un débat d'actualité dans son pays d'origine (38 %)
- est choisie dans les cas où les informations sur la situation dans d'autres pays/parlements occupent une place centrale dans le document final de l'auteur de la demande (54 %) et
- apporte une valeur ajoutée de façon à ce que le parlementaire prenne en compte ces informations (30 %).

L'analyse de ces données permet de tirer les conclusions suivantes :

- La grande majorité des demandes sont soumises par des responsables politiques.
- Les demandes sont utilisées dans le processus législatif, le cœur même de la mission du parlement.
- L'utilisation du CERDP par les membres dans le cadre d'un projet de loi implique que le centre apporte réellement une contribution.
- En outre, le simple fait que les demandes comparatives sont utilisées quotidiennement met en évidence la nécessité d'un réseau comme le CERDP.

### Résumés des demandes faites au CERDP

Le diagramme ci-dessous montre une nette diminution du nombre de résumés, bien que les chiffres puissent légèrement évoluer car il n'est pas rare que de nouveaux résumés arrivent longtemps après l'émission de la demande.



## **5.2 Réunions statutaires**

### **Comité exécutif**

Bruxelles, Chambre des représentants, 22 mars 2012

Le Comité exécutif a discuté de l'organisation et des principaux thèmes de l'édition 2012 de la Conférence annuelle des correspondants à Athènes, en présence d'un représentant du service de recherche du Parlement grec.

Le Comité exécutif a accueilli M<sup>me</sup> Paola Bonacci, de la Chambre des députés italienne, dans sa nouvelle fonction de coordinatrice du domaine d'intérêt « affaires économiques et budgétaires ».

Le Comité exécutif a pris note du rapport d'activité 2010-2011 et des priorités et programme 2012-2013 qui ont été présentés par les codirecteurs du CERDP lors de la réunion des secrétaires généraux, à l'occasion de la Conférence européenne des présidents de parlement tenue à Strasbourg les 20 et 21 septembre 2012.

Une référence au CERDP dans le 17<sup>e</sup> rapport semestriel du COSAC figurait également à l'ordre du jour. Parmi les sources d'informations supplémentaires utilisées par les parlements/chambres, le site web du COSAC et le réseau du CERDP sont mentionnés respectivement par 85 % (35 sur 41) et 78 % (32 sur 41) des personnes interrogées.

### **Comité exécutif**

Rome, Camera dei deputati, 17 septembre 2012

Le Comité exécutif a de nouveau désigné M<sup>me</sup> Elisabeth Dietrich-Schulz et M. Marc Van der Hulst coordinateurs de leurs domaines d'intérêt respectifs.

Le Comité a discuté des deux amendements proposés par l'Assemblée parlementaire lors de la réunion des secrétaires généraux à Strasbourg, et visant à (i) supprimer la référence à l'UEO, et à (ii) accorder le statut de membre du CERDP aux pays ayant celui de partenaire pour la démocratie auprès de l'Assemblée parlementaire (actuellement le Parlement du Maroc et le Conseil national palestinien). Le produit de cet échange a été transmis par écrit, via une lettre des codirecteurs adressée aux secrétaires généraux.

Le Comité a été informé des dernières évolutions du site web du CERDP qui ont essentiellement consisté en un remaniement de la section événements.

Le Comité a pris note de la décision de M<sup>me</sup> Anna Okruhlicova, de M<sup>me</sup> Siiri Sillajoe et de M. Italo Scotti de ne pas se porter candidats à leur propre succession au Comité exécutif et les a remerciés de leur engagement et de leurs contributions pendant plusieurs années.

### **Réunion des secrétaires généraux à l'occasion de la Conférence européenne des présidents de parlement**

Strasbourg, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, 20-21 septembre 2012.

Les secrétaires généraux ont examiné et approuvé le rapport d'activité 2010-2011 et les priorités et programme 2012-2013 du CERDP sans y apporter de modifications.

Les secrétaires généraux ont convenu de supprimer la référence à l'assemblée de l'UEO dans les statuts du CERDP en raison de la dissolution de cette dernière. En ce qui concerne la proposition de modification des statuts visant à accorder le statut de membre aux parlements « partenaires pour la démocratie », ils ont décidé, après un vif débat, de ne pas modifier le texte pour le moment. Toutefois, le Parlement du Maroc et le Conseil national palestinien seront invités à désigner des correspondants qui jouiront des mêmes droits que les membres au sein des structures du CERDP à

l'exception des droits de vote et de soumission d'une demande comparative. Cette décision sera réexaminée après une période de deux ans à l'occasion de la réunion des secrétaires généraux durant l'édition 2014 de la Conférence européenne des présidents de parlement.

### **Conférence annuelle des correspondants du CERDP**

Athènes, Vouli ton ellinon, 18-19 octobre 2012

La pré-conférence a été ouverte par la présentation du Parlement grec, de son service de recherche et du Conseil scientifique. Les correspondants ont ensuite reçu un rapport à jour sur les tendances et les sujets abordés dans les demandes comparatives en 2012.

Les principaux thèmes de la pré-conférence étaient centrés sur des sujets d'actualité de la recherche parlementaire. En premier lieu, un exposé sur la diplomatie parlementaire et son lien avec le gouvernement a été proposé. Il a été suivi par une présentation du rôle du parlement dans la politique budgétaire dans le contexte d'un processus d'intégration européenne en mutation.

Les codirecteurs du CERDP ont informé les correspondants des conclusions de la réunion des secrétaires généraux tenue à l'occasion de la Conférence européenne des présidents de parlement le 21 septembre 2012 à Strasbourg. L'étude sur le rôle et la situation des correspondants a été présentée aux participants. Trois nouveaux membres du Comité exécutif du CERDP provenant du Parlement autrichien, du Parlement grec et du Sénat polonais ont ensuite été élus par acclamation pour pourvoir trois sièges vacants. La conférence a été conclue par une présentation des nouvelles fonctions du site web du CERDP.

### **Comité exécutif**

Stockholm, Riksdag, 22 mars 2013

Le Comité exécutif a discuté des propositions déposées par le Parlement polonais pour la pré-conférence de la réunion annuelle à Varsovie et en a adopté les versions définitives.

En outre, le comité a prolongé le mandat de M. Carlo Simonelli en tant que coordinateur du domaine des TIC dans les parlements. Les coordinateurs ont rendu des rapports à jour sur les séminaires passés et futurs. Le comité a ensuite accepté avec gratitude la proposition du Parlement suisse visant à organiser la Conférence annuelle en 2015 à Berne.

En réponse à une demande soumise par M. Sawicki de l'APCE, il a été décidé d'accorder aux assemblées parlementaires de l'OSCE et de l'OTAN un accès au site web du CERDP ainsi que le droit d'assister à ses séminaires.

### **Comité exécutif**

Vienne, Parlement, 13 septembre 2013

Cette réunion a été consacrée à la préparation de la Conférence annuelle des correspondants à Varsovie (17-19 octobre 2013). Dans ce contexte, le projet de rapport sur l'utilité des demandes au CERDP, présenté par M. Gunnar Fors, du Riksdag suédois, a déjà montré des résultats prometteurs sur l'efficacité et la pertinence non seulement des demandes comparatives mais aussi indirectement des services nationaux de recherche parlementaire. Le rapport final sera présenté et examiné lors de la conférence proprement dite.

Le Comité exécutif a eu l'honneur d'accueillir M<sup>me</sup> Siiri Sillajoe, adjointe au chef de service de recherche du Parlement estonien, en sa qualité de nouvelle coordinatrice du domaine des bibliothèques, services de recherche et archives. Elle a tenu à exprimer sa profonde gratitude à M<sup>me</sup> Elisabeth Dietrich-Schulz du Parlement autrichien pour son engagement inconditionnel dans cette fonction depuis 2006, date de la création des domaines d'intérêt.

L'analyse statistique des demandes du CERDP sera renforcée par un nouvel outil d'exportation qui a été installé sur le site web du CERDP. M. Jerry Hilbert, directeur de projet informatique du Parlement européen, a présenté différentes options intéressantes pour exploiter les données concernant les demandes et les réponses. Une étape importante a été franchie dans l'amélioration de l'efficacité de la recherche grâce aux nouveaux domaines d'étude qui seront attribués à chaque demande, nouvelle ou existante.

La réunion s'est terminée par une présentation de M. Ulrich Hüsch sur le RIPALC, le nouveau réseau de parlements d'Amérique latine. Fondé en 2011 par les secrétaires généraux des parlements d'Amérique latine et s'inspirant fortement de l'expérience du CERDP, le RIPALC est ainsi le deuxième réseau au monde à adopter cette démarche après l'APKN, le réseau parlementaire africain.

### **Conférence annuelle des correspondants du CERDP**

Varsovie, Sejm et Senat, 17-19 octobre 2013

La pré-conférence de la réunion annuelle des correspondants a débuté par un exposé sur le fonctionnement de la Diète et du Sénat polonais ces 25 dernières années.

Conformément à l'habitude prise depuis la Conférence de Stockholm en 2011, deux sujets issus de la recherche parlementaire actuelle ont été choisis par les parlementaires polonais pour la pré-conférence : un intervenant du service de recherche de la diète a donné des informations sur le domaine de l'expertise parlementaire. Le chef du service de recherche de l'Assemblée nationale de Slovénie a ensuite évoqué la participation directe des citoyens au processus législatif et la transparence de ce dernier. Ces deux intervenants se sont largement appuyés sur les données existantes concernant les demandes comparatives et ont provoqué une intense discussion sur leurs sujets respectifs.

Lors de la conférence principale, les correspondants ont convenu du mandat d'un nouveau groupe de travail sur les données comparatives parlementaires dans le but de créer un ensemble solide d'indicateurs et d'élaborer une procédure de collecte et de publication des données sur le site web du CERDP.

Comme d'habitude, les débats sur les ateliers portant sur les questions d'actualité, au nombre de quatre, ont été très animés. La conférence s'est conclue par une présentation sur l'utilité des demandes au CERDP dans le contexte parlementaire. Cette partie du programme s'inspirait de la contribution du Parlement suédois.

Parmi les autres thèmes à l'ordre du jour figurent les nouveautés du site web du CERDP et la révision des lignes directrices du CERDP concernant les séminaires.

### **5.3 Séminaires sur les domaines d'intérêt**

#### **Domaine d'intérêt : affaires économiques et budgétaires**

**Séminaire « La crise économique et financière en Europe et le rôle des parlements » (domaine d'intérêt : affaires économiques et budgétaires), Rome, Senato della Repubblica e Camera dei Deputati, 7-8 juin 2012**

Le séminaire organisé à Rome les 7 et 8 juin 2012 a réuni 53 experts et personnalités provenant de 28 parlements et autres institutions, pour un échange intensif d'informations et de vues sur les expériences de leurs pays respectifs en ce qui concerne un sujet brûlant dans l'environnement politique et économique actuel : la crise économique et financière en Europe et le rôle des parlements.

La première journée du séminaire a été consacrée au « Processus décisionnel en matière budgétaire dans une période de crise », et le deuxième jour a eu pour thème « Les stratégies nationales de politique budgétaire – le rôle des parlements ». Le programme comportait quatre séances. La première a offert un aperçu de la façon dont les parlements font face à la crise. La deuxième séance a tenté de comprendre les problèmes sous-jacents, par exemple la pertinence et les connaissances comme conditions préalables à l'élaboration de stratégies crédibles. La troisième séance a été axée sur les formules envisageables pour mettre au point des stratégies efficaces. Enfin, la séance de clôture a cherché à regarder au-delà de la crise et en particulier à examiner comment les règles budgétaires pouvaient favoriser la stabilité à long terme.

**Nouveaux cadres budgétaires (domaine d'intérêt : affaires économiques et budgétaires), Vienne, Parlement, 20-21 juin 2013**

Cette manifestation a réuni à Vienne 49 participants et intervenants (dont deux experts et sept participants du Parlement autrichien) représentant 28 parlements pour échanger des informations et des expériences sur les nouveaux cadres et règles budgétaires et sur la façon dont ils touchent les parlements. Le thème de ce séminaire doit être considéré comme la suite du séminaire tenu à Rome en juin 2012 sur « La crise économique et financière en Europe et le rôle des parlements ».

La première séance du séminaire a consisté en une analyse comparative des composantes des cadres budgétaires. Au cours de la deuxième séance, des rapports ont été présentés sur les bonnes pratiques des parlements concernant les récentes évolutions, les résultats et l'efficacité des mesures adoptées en matière de règles et de cadres budgétaires à moyen terme. La troisième séance a été consacrée aux nouvelles procédures parlementaires dans le contexte des règles et des cadres budgétaires. Le séminaire a pris fin avec une séance sur les missions et la potentielle valeur ajoutée des nouvelles institutions budgétaires.

#### **Domaine d'intérêt : les TIC au sein des parlements**

**Séminaire « Les p@rlements sur le web X – mobilité, transparence et parlements ouverts : bonnes pratiques sur les pages internet des parlements » (domaine d'intérêt : les TIC au sein des parlements), Madrid, Congreso et Senado, 31 mai – 1<sup>er</sup> juin 2012**

Ce séminaire a été la 10<sup>e</sup> manifestation de ce type, la première ayant eu lieu en 1996 alors qu'internet venait de commencer à changer la façon pour les parlements de présenter et de partager des informations. Le thème du séminaire a attiré plus de 75 participants provenant de 45 chambres parlementaires et institutions internationales.

Les exposés proposés pendant ce séminaire ont couvert une grande variété de sujets, ce qui démontre les défis et les chances que représentent pour les parlements la demande croissante d'ouverture et de transparence. Les intervenants ont apporté des preuves que les parlements ont recours à des technologies de pointe pour mettre en œuvre des solutions novatrices.

**Ouvrir la fenêtre, fermer la porte – le rôle des données ouvertes, de l'XML et du web 3.0 (domaine d'intérêt : les TIC au sein des parlements), Budapest, Országgyűlés, 15-16 novembre 2012**

Cette réunion annuelle a rassemblé à Budapest 65 experts (dont 15 du Parlement hongrois) provenant de 30 assemblées parlementaires, qui ont discuté des problèmes, des tendances et des projets actuels en lien avec l'informatique au sein des parlements.

La première séance a porté sur une communication et des échanges de données ouverts et normalisés entre les parlements et la société. L'objet de la deuxième séance a été les relations entre le parlement électronique 3.0 et le web 3.0. La troisième séance a été organisée autour de présentations sur les questions de sécurité informatique au sein des parlements.

**Les p@rlements sur le web XI – vers le parlement numérique (domaine d'intérêt : les TIC au sein des parlements), Londres, UK Parliament, 2-3 mai 2013**

L'invitation à cette 11<sup>e</sup> édition des « Parlements sur le web » a été suivie par 65 participants représentant 42 parlements et autres organes internationaux.

Les présentations ont couvert une grande variété de sujets comme les nouveaux projets de mise en œuvre d'un parlement électronique et de sites web parlementaires modernes. Les participants ont profité d'une introduction au Guide des médias sociaux à l'intention des parlements récemment publié par l'UIP. La transparence des activités législatives et la publication adaptée aux citoyens des actes législatifs (« bonnes lois ») jouent un rôle capital dans le fonctionnement de la démocratie et constituent le fondement des activités du parlement sur le web.

**Partage d'expériences et de solutions pour un parlement s'appuyant sur les TIC (domaine d'intérêt : Les TIC au sein des parlements), Bakou, Milli Mejlis, 28-29 novembre 2013**

Quarante-sept participants provenant de vingt-cinq chambres parlementaires se sont réunis à Bakou pour la première manifestation du CERDP organisée en Azerbaïdjan.

Dix-huit présentations ont été proposées, articulées autour de trois thèmes principaux : les bonnes pratiques en ce qui concerne les applications de gestion des informations législatives, les études de cas sur des sujets relatifs aux parlements s'appuyant sur les TIC (production vidéo, plans d'urgence informatiques et médias sociaux) et, dernier point mais non des moindres, les questions de mobilité informatique (utilisation de smartphones et de tablettes).

**Domaine d'intérêt : bibliothèques, recherche et archives**

**Séminaire « Utilisation des informations par les membres et visions changeantes des bibliothèques parlementaires » (domaine d'intérêt : bibliothèques, recherche et archives), Copenhague, Folketinget, 14-15 juin 2012**

Ce séminaire organisé au Folketinget danois a réuni 51 participants provenant de 31 pays différents et représentant 34 chambres parlementaires, le CERDP et le Parlement européen.

La première journée du séminaire a commencé par un discours d'ouverture de M. Iain Watt, de la Bibliothèque du Parlement européen, sur « l'utilisation des informations par les membres et le rôle de la bibliothèque parlementaire » au cours duquel il a exposé ses idées de « visions changeantes des bibliothèques parlementaires ». La parlementaire Camilla Hersom a ensuite présenté la perspective des membres sur ces dernières. Les présentations suivantes ont évoqué des sujets comme la situation actuelle de la numérisation des documents parlementaires se fondant sur une



demande au CERDP ou les unités de formations à l'informatique destinées aux parlementaires au sein des bibliothèques.

Trois ateliers ont permis des échanges intenses au sujet de l'utilisation par les bibliothèques parlementaires de services numériques à l'intention des membres, de la stratégie pour encourager les membres à utiliser des applications et, dernier point mais non des moindres, des bonnes pratiques de veille médiatique.

**Séminaire « Bâtir pour les parlements : (re)construction, entretien, aménagement et conception d'un édifice parlementaire » (domaine d'intérêt : bibliothèques, recherche et archives), La Haye, Tweede Kamer der Staten Generaal, 6-7 septembre 2012**

Pour la première fois, des responsables des bâtiments et des installations ont eu l'occasion de se rencontrer lors d'une conférence organisée dans le cadre du CERDP. Trente-six participants provenant de dix-neuf chambres parlementaires se sont réunis à La Haye pour examiner la situation des biens immobiliers dans les parlements européens.

Le programme du séminaire s'articulait autour de trois sujets principaux. De courts rapports établis par des participants ont fourni à la direction centrale des chiffres (surfaces immobilières, personnel, budget, etc.) et des informations sur les projets en cours. Les résultats ont été présentés sous forme d'une matrice distribuée aux participants. En outre, des projets de construction au sein du Parlement néerlandais et de gestion des biens immobiliers au sein du Parlement britannique ont été présentés.

**La recherche parlementaire et la pluralité des sources d'informations disponibles pour les membres du parlement (domaine d'intérêt : bibliothèques, recherches et archives), Prague, Poslanecká sněmovna Parlamentu, 4-5 avril 2013**

Ce séminaire a eu lieu dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut parlementaire tchèque et a rassemblé 43 participants provenant de 25 pays différents et représentant 30 chambres parlementaires auxquelles s'ajoutaient le CERDP et le Parlement européen.

La manifestation a été organisée autour de trois tables rondes. Au cours de la première, des présentations ont été proposées sur les diverses sources d'informations disponibles pour les parlementaires dans certains pays. La deuxième a fourni des renseignements sur les avis juridiques obtenus grâce à la recherche parlementaire et sur leur objectivité. Enfin, la troisième a abordé les questions relatives aux différents codes de déontologie concernant les services de recherche parlementaire et leurs employés.

**Les bibliothèques et les archives parlementaires et leur rôle dans la sauvegarde et la conservation du patrimoine historique et culturel de leurs pays (domaine d'intérêt : bibliothèques, recherche et archives), Paris – Assemblée et Sénat, 31 mai – 1er juin 2013**

Cette invitation au Palais du Luxembourg, à Paris, a été suivie par 63 collègues parlementaires (dont 17 provenant de l'Assemblée nationale et du Sénat français) de 29 pays différents représentant 35 assemblées parlementaires.

L'objectif de ce séminaire était de mettre en avant le lien entre les bibliothèques et les collections d'archives (ainsi que leurs locaux) portant sur l'histoire du pays et, plus particulièrement, des institutions parlementaires.

Parmi les sujets qui ont fait l'objet d'une présentation et d'une discussion lors du séminaire, il a d'abord été question de la manière dont le patrimoine des bibliothèques parlementaires reflète l'histoire nationale et parlementaire. Les présentations ont ensuite porté sur la préservation de ce patrimoine en tant que devoir des bibliothèques et des archives parlementaires. La dernière partie du programme traitait de la promotion de ce patrimoine afin de le transmettre au public en se concentrant particulièrement sur le rôle des expositions, des publications et de la numérisation. Le

deuxième jour du séminaire, le samedi, s'est terminé par la présentation des programmes de commémoration de la première guerre mondiale par la France, le Royaume-Uni et la Belgique pour 2014.

### **Domaine d'intérêt : pratiques et procédures parlementaires**

#### **Séminaire « Contrôle parlementaire du gouvernement dans le processus législatif » (domaine d'intérêt : pratiques et procédures parlementaires) Berlin, Bundesrat, 13-14 septembre 2012**

Ce séminaire sur le contrôle parlementaire dans le processus législatif a réuni 44 participants de 32 assemblées parlementaires. Ce thème était divisé en cinq parties principales :

Le séminaire a débuté par un aperçu du contrôle parlementaire du gouvernement dans le processus législatif. Dans un deuxième temps, il a été question des mécanismes de contrôle avant la soumission formelle d'un projet de loi dans la procédure parlementaire. La troisième partie a traité d'un sujet très actuel, le contrôle parlementaire du gouvernement en ce qui concerne les décisions prises dans le contexte du MES et du pacte budgétaire (qui a parfaitement coïncidé avec la décision de la Cour constitutionnelle fédérale allemande du 12 septembre 2012). Les intervenants ont ensuite mis en avant les mécanismes de contrôle dans le processus législatif, notamment la notion d'évaluation et d'application de la loi. Le séminaire a été conclu par la présentation des mécanismes de contrôle au sein des secondes chambres.

#### **Procédures et pratiques d'examen et d'approbation des stratégies nationales à long terme au sein des parlements (domaine d'intérêt : pratiques et procédures parlementaires), Tallinn, Riigikogu, 30-31 mai 2013**

Cette manifestation a réuni 52 participants et intervenants (dont 25 du Parlement estonien) représentant 25 assemblées parlementaires.

Le programme comportait quatre tables rondes. La première a examiné le rôle des parlements nationaux dans la planification à long terme. La suivante a abordé la question des documents et procédures stratégiques au sein des parlements. La troisième table ronde a présenté la façon dont les assemblées plénières et les commissions discutent dans la pratique des stratégies politiques. L'événement s'est achevé sur une discussion au sujet du contrôle parlementaire de la mise en œuvre de ces stratégies.

#### **Les technologies modernes au service des activités parlementaires – traditions et défis (domaine d'activité : pratiques et procédures parlementaires), Saint-Pétersbourg, Conseil de la Fédération, 19-21 septembre 2013**

Cinquante personnalités de trente-quatre chambres parlementaires, un expert de l'Onu et plusieurs invités des Etats de la CEI ont assisté au séminaire, qui a réuni pour la première fois des utilisateurs et des spécialistes de l'informatique pour un échange de bonnes pratiques sur des projets menés dans le domaine des technologies de l'information.

Ce séminaire était divisé en quatre séances. La première d'entre elles a fait la lumière sur les nouvelles exigences et responsabilités du personnel des parlements engendrées par les technologies modernes. La deuxième séance a proposé des présentations sur la façon dont les technologies modernes ont amélioré le processus législatif et d'autres procédures parlementaires. La troisième séance a permis de faire le point sur la manière de communiquer les informations aux parlementaires. Enfin, les intervenants de la quatrième séance ont montré comment créer des interfaces pour impliquer la société civile dans la pratique parlementaire. La manifestation s'est conclue par une discussion ouverte sur les enseignements tirés du séminaire et sur les défis à venir.

## **5.4 Le réseau et l'organisation interne du CERDP**

Au terme de la période considérée, 65 chambres parlementaires (dont 40 issues des Etats membres de l'Union européenne) de 53 pays et institutions parlementaires européennes (le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe) étaient membres du CERDP.

En 2012, M<sup>me</sup> Paola Bonacci, de la Chambre des députés italienne, a organisé son premier séminaire en tant que coordinatrice du domaine d'intérêt des affaires économiques et budgétaires (AEB). En 2013, la coordination du domaine d'intérêt des bibliothèques, services de recherche et archives (BRA) a été prise en charge par M<sup>me</sup> Siiri Sillajoe, du Riigikogu estonien. Le CERDP a remercié leurs prédécesseurs, M<sup>me</sup> Elisabeth Dietrich-Schulz (BRA), du Parlement autrichien, et M. Kjell Torbiörn (AEB) de l'APCE pour leur engagement de longue durée. Les mandats de M. Carlo Simonelli (domaine d'intérêt des TIC), de la Chambre des députés italienne, et de M. Marc van der Hulst (domaine d'intérêt des pratiques et procédures parlementaires) de la Chambre des représentants belge, ont été chacun prolongés pour une nouvelle durée de trois ans.

La relation entre les Parlements du Maroc et le Conseil national palestinien est fondée sur leur statut de partenaire pour la démocratie au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Lors de leur réunion à Strasbourg, à l'occasion de la Conférence européenne des présidents de parlement les 20 et 21 septembre 2012, les secrétaires généraux ont décidé d'accorder un statut limité de membre à ces deux parlements. Cette décision sera réexaminée lors de leur prochaine réunion à Oslo les 11 et 12 septembre 2014. Ces parlements ont accès au site web du CERDP et sont invités aux manifestations organisées par le CERDP mais ne peuvent soumettre de demande comparative. Ils ont tous deux désignés des correspondants.

Les parlements sont représentés au sein du réseau par 119 correspondants et correspondants adjoints qui contribuent aux activités du CERDP. La liste complète figure en annexe.

Une étude sur le rôle et le statut des correspondants et correspondants adjoints du CERDP a été menée pour être présentée à la réunion annuelle à Athènes en 2012. Ces données montrent que le correspondant « type » occupe un poste d'encadrement, en général dans le service de recherche. Il avait plus de vingt ans d'expérience dans son parlement et était correspondant depuis environ cinq ans au moment de l'étude. La nomination à la fonction de correspondant est officielle et figure dans le descriptif de poste.

En ce qui concerne le correspondant adjoint « type », l'étude montre qu'il travaille en général à la bibliothèque et n'occupe pas de poste d'encadrement. Il a généralement moins de cinq ans d'expérience à son poste, mais peut avoir jusqu'à vingt ans d'expérience au sein du parlement. La nomination à la fonction de correspondant adjoint est officielle et figure dans le descriptif de poste.

Cette étude révèle également que le rôle des correspondants et correspondants adjoints du CERDP est très valorisé au sein des parlements qui ne nomment que des membres expérimentés du personnel pour être les principaux interlocuteurs au niveau du réseau. En effet, leur connaissance du fonctionnement de leur chambre est excellente et ils sont bien conscients des enjeux politiques et législatifs, ce qui leur permet d'agir comme un filtre et comme un intermédiaire général pour toutes les questions relatives au CERDP.

## **5.5 Evolution du site web du CERDP**

En 2012 et en 2013, le Parlement européen a de nouveau alloué un budget conséquent pour poursuivre le développement du site web du CERDP.

En 2012, les pages événements du site web du CERDP ont été complètement remaniées. La nouvelle approche consiste à créer un « minisite » pour chaque manifestation et offre un meilleur accès aux informations et aux documents. Elle propose un espace dédié pour le parlement hôte et améliore sa visibilité. Un système d'inscription électronique associé à des notifications par courriel permet de gagner du temps et d'alléger la charge de travail administratif. Pour garantir une meilleure accessibilité, les minisites figurent désormais aussi sur la section publique du site web du CERDP. L'accès est cependant toujours limité au personnel des parlements. Le nouveau module a

été mis en service fin 2012 et a été utilisé pour la première fois lors du séminaire du CERDP tenu à Prague en avril 2013. En général, le nouvel outil fonctionne sans problème et est bien accepté par tous les parlements hôtes et les participants.

En outre, le site web offre la possibilité d'envoyer des courriels à des groupes préconfigurés, par exemple à des correspondants et aux participants à des séminaires passés. Cela permet aux coordinateurs et au secrétariat du CERDP de rester en contact avec leurs groupes cibles et de diffuser des informations et des nouvelles.

La possibilité d'extraire des informations des bases de données des demandes a de plus été augmentée par l'instauration des domaines d'étude. La liste des domaines a été établie selon les principales rubriques d'Eurovoc associées à des éléments extraits de la classification des termes parlementaires définie par Marc Van der Hulst, coordinateur du domaine d'intérêt des pratiques et procédures parlementaires. Une nouvelle section du site web du CERDP permet de naviguer parmi les demandes en fonction de leur sujet, ce qui est très utile dans le cas où les mots-clés ne donnent pas de résultat satisfaisant. A propos du moteur de recherche du site web, ces domaines d'étude sont également utilisables en tant que « facettes » afin de réduire une longue liste de résultats à un nombre d'entrées exploitable. Les nouvelles demandes obtiendront leur code de recherche définitif au moment de la validation. Les demandes récentes existantes ont été progressivement reclassifiées pour que, fin 2013, toutes les demandes remontant jusqu'à 2009, ce qui représente plus de la moitié du total des demandes, aient reçu un code de classification.

Un nouveau module d'extraction des données issues des demandes a été mis au point. Il permet d'exporter toutes les données pertinentes dans Excel pour une analyse statistique plus approfondie. Associé aux nouveaux domaines d'études, cet outil statistique signalera mieux les sujets intéressants. A l'heure actuelle, l'outil d'exportation n'est disponible que pour l'administrateur du site.

Pour des raisons de sécurité, on a considéré qu'il était nécessaire de changer le système actuel d'accès au site pour mettre en place une identification classique par mot de passe pour un accès en lecture seule. Cette mesure étant appliquée à partir de 2014, un identifiant unique qui sera changé une fois par an a été communiqué aux parlements membres du CERDP.

La section actualités de la page d'accueil a été refondue pour afficher plus d'informations.

La coopération avec Jerry Hilbert, directeur de projet au sein de la Direction générale de l'innovation et du support technologique du Parlement européen, a été aussi excellente que les années précédentes.

# 7. ANNEXES

## **ANNEXE 1**

### **STATUTS DU CERDP**

**ADOPTES PAR LES SECRETAIRES GENERAUX LE 31 MAI 2006**

*Les statuts du CERDP ont été adoptés par les secrétaires généraux réunis lors de la Conférence des Présidents à Budapest le 7 juin 1996 et, par la suite, amendés à Tallinn le 31 mai 2006 et à Strasbourg le 21 septembre 2012.*

#### **PRÉAMBULE**

Le Centre européen de recherche et de documentation parlementaires (CERDP) a été créé en 1977 à la demande de la Conférence des Présidents des Assemblées parlementaires européennes (à partir de 2004 : la Conférence européenne des présidents de parlement).

#### **I. OBJECTIFS**

##### *Article 1*

1. Le CERDP a pour objectif de promouvoir les échanges d'informations, d'idées, d'expériences et de bonnes pratiques entre les administrations des parlements d'Europe sur des sujets d'intérêt commun, de renforcer l'étroite coopération entre les services parlementaires dans tous les domaines de l'administration, de la législation, de l'information, des études et de la documentation parlementaires ; et de recueillir, échanger et diffuser les études réalisées par les services parlementaires.
2. Lors de l'échange d'information, le CERDP encourage, chaque fois que possible, l'emploi et le développement des technologies de l'information et de la communication.
3. Le CERDP coopère avec d'autres réseaux s'occupant de l'échange d'informations entre les parlements d'Europe.

#### **II. COMPOSITION DU CERDP**

##### *Article 2*

Le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et les assemblées parlementaires, dont les présidents sont membres de la Conférence européenne des présidents de parlement, sont membres du CERDP.

##### *Article 3*

1. Un parlement jouissant du statut d'invité spécial ou d'observateur auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe peut participer aux différentes activités du CERDP mais sans voter en son sein.
2. Le CERDP peut coopérer avec des assemblées parlementaires non européennes.

### **III. ORGANES DU CERDP**

#### *i. LA RÉUNION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX*

##### **Article 4**

Le CERDP travaille sous l'autorité des secrétaires généraux des assemblées membres. Lors de leurs réunions organisées tous les deux ans à l'occasion de la Conférence européenne des présidents de parlement, ils approuvent le rapport d'activité et le programme d'action du CERDP et définissent les priorités de son fonctionnement.

#### *ii. LA CONFÉRENCE DES CORRESPONDANTS*

##### **Article 5**

1. Le secrétaire général de chaque assemblée parlementaire nomme un haut fonctionnaire (correspondant) chargé de représenter son assemblée au sein de la Conférence des correspondants du CERDP. Les secrétaires généraux peuvent aussi nommer des correspondants adjoints.
2. Le Correspondant est choisi parmi des fonctionnaires ayant de par leurs activités, des relations étroites avec le CERDP et qui ont des contacts directs avec le secrétaire général de leur assemblée. Il/elle pourra ainsi coordonner les activités des fonctionnaires de leur assemblée, appelés à jouer un rôle actif au sein du CERDP.

##### **Article 6**

1. La Conférence des correspondants est responsable, en coopération avec les codirecteurs (voir l'article 8), de l'organisation des activités du CERDP. Elle examine le projet de rapport d'activité du CERDP, élaboré et présenté par les codirecteurs, qui comprend le programme d'action du CERDP pour les deux années suivantes.
2. Le rapport, ainsi que le programme d'action, est ensuite soumis pour approbation aux secrétaires généraux et, par la suite, à la Conférence européenne des présidents de parlement, qui est invitée à en prendre note.
3. Les réunions de la Conférence des correspondants, présidées par les codirecteurs, ont lieu au moins tous les douze mois.
4. Les décisions de la Conférence des correspondants sont prises, en principe, par consensus. Dans l'impossibilité de parvenir à un consensus, les décisions sont acquises par vote, avec majorité des deux tiers des suffrages exprimés, réunissant la majorité des membres du CERDP (voir l'article 2).

#### *iii. LE COMITÉ EXÉCUTIF*

##### **Article 7**

1. Le Comité exécutif est composé des deux codirecteurs et de cinq Correspondants désignés par la Conférence des correspondants. Il se réunit, aussi souvent que nécessaire, à la demande d'au moins deux de ses membres ou de cinq correspondants.
2. Les membres du Comité exécutif, autres que les codirecteurs, sont élus pour un mandat de trois ans. Ils sont rééligibles. Les élections ont lieu lors de la réunion annuelle des correspondants, en prenant dûment en considération le besoin de préserver l'équilibre géographique dans la composition du Comité exécutif.
3. Le Comité exécutif prend des décisions si la majorité des membres sont présents. Les décisions sont acquises à la majorité des suffrages exprimés.

#### *iv. LES CODIRECTEURS*

##### **Article 8**

1. Les secrétaires généraux du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe nomment chacun un haut fonctionnaire en tant que codirecteur du CERDP.
2. Les deux codirecteurs sont responsables de la gestion de toutes les activités du CERDP ; ils se font assister par les deux cosecrétaires du CERDP et par d'autres fonctionnaires de leur institution respective.
3. En même temps, les codirecteurs peuvent être les correspondants de leur assemblée.

## **IV. MÉTHODES DE TRAVAIL**

### **Article 9**

1. Le CERDP promeut la coopération entre les assemblées membres par l'échange d'informations, la compilation de documentaiton et d'études et l'organisation de séminaires ; et par le partage des connaissances sur les applications parlementaires des TIC. Sur proposition du Comité exécutif, la Conférence des correspondants élabore des lignes directrices détaillées pour les études et les demandes comparatives et pour l'organisation des séminaires du CERDP.
2. Le CERDP peut également participer à ou initer d'autres activités organisées dans son domaine d'intérêt.
3. Lorsqu'elle estime qu'un domaine nécessite une activité continue, la Conférence des correspondants peut décider la désignation d'un coordinateur chargé de promouvoir, dans ce domaine, une coopération étroite entre les assemblées membres. Ce coordinateur est choisi par le Comité exécutif au sein du personnel compétent des assemblées membres, avec le consentement de l'assemblée concernée, pour un mandat renouvelable de trois ans.
4. Sur proposition du Comité exécutif, et pour un mandat précis, la Conférence des correspondants peut aussi décider la création de groupes de travail *ad hoc* composés de membres des personnels des assemblées membres. Le Comité exécutif en définit alors la durée, qui ne peut être supérieure à trois ans.

## **V. FINANCEMENT DU CERDP**

### **Article 10**

1. Les assemblées membres du CERDP supportent les frais de participation de leurs fonctionnaires aux activités du CERDP de même que les coûts de communication avec le CERDP.
2. Ces assemblées membres peuvent organiser des activités du CERDP, telles que des réunions, des séminaires etc. en prenant à leur charge les frais qui en découlent. Elles peuvent aussi verser des contributions financières volontaires au CERDP.
3. Les frais de fonctionnement courants du CERDP sont pris en charge par les budgets du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe conformément à la pratique actuelle.
4. Le CERDP peut accepter des donations extérieures après avis favorable de la Conférence des Correspondants.

## **VI. RÉVISION DES STATUTS**

### **Article 11**

La révision de ces statuts relève de la compétence des secrétaires généraux des assemblées membres qui se réunissent à l'occasion de la Conférence européenne des présidents de parlement.



## ANNEXE 2

### LISTE DES CORRESPONDANTS ET DES CORRESPONDANTS ADJOINTS

Situation du 5 mai 2014

State	Correspondent	Contact
PARLIAMENTARY ASSEMBLY COUNCIL OF EUROPE	Mr DE BUYER Yann (ECPRD Co-Secretary)	Email : <a href="mailto:yann.debuyer@coe.int">yann.debuyer@coe.int</a> Tel : + 33(0)3 88 41 29 11
	Ms LAYLE Kathleen Deputy Correspondent	Email : <a href="mailto:kathleen.layle@coe.int">kathleen.layle@coe.int</a> Tel : (0033) 3 88.41.31.01
EUROPEAN PARLIAMENT	Mr HUESCHEN Ulrich (ECPRD Co-Secretary)	Email : <a href="mailto:ulrich.hueschen@europarl.europa.eu">ulrich.hueschen@europarl.europa.eu</a> Tel : (0032-2) 284 48 70
	Mr Paolo Atzori Deputy Correspondent	Email : <a href="mailto:paolo.atzori@europarl.europa.eu">paolo.atzori@europarl.europa.eu</a> Tel : 0032 2 28 43306
ALBANIA	Ms CAPALIKU Elektra	Email : <a href="mailto:ehaxhia@parlament.al">ehaxhia@parlament.al</a> Tel : 00355 4 2278321
	Ms SADIKU Aida Deputy Correspondent	Email : <a href="mailto:ashurdha@parlament.al">ashurdha@parlament.al</a> Tel : (00355-4) 22 17 51
ANDORRA	Mr PUY SEGURA Jordi	Email : <a href="mailto:jordi_puy@parlament.ad">jordi_puy@parlament.ad</a> Tel : +376 877877
ARMENIA	Mrs ARAKELYAN Arpi	Email : <a href="mailto:arpi.arakelian@Parliament.am">arpi.arakelian@Parliament.am</a> Tel : (00374 10) 58.84.30
	Mr GRIGORYAN Arthur Deputy Correspondent	Email : <a href="mailto:arthur.grigorian@Parliament.am">arthur.grigorian@Parliament.am</a> Tel : 00374 10 588 336
AUSTRIA	Ms DIETRICH-SCHULZ Elisabeth	Email : <a href="mailto:elisabeth.dietrich-schulz@parlament.gv.at">elisabeth.dietrich-schulz@parlament.gv.at</a> Tel : (0043-1) 401.10.28.19
	Mr KONRATH Christoph Deputy Correspondent	Email : <a href="mailto:christoph.konrath@parlament.gv.at">christoph.konrath@parlament.gv.at</a> Tel : 0043-1-40110-2929
AZERBAIJAN	Mr NAMAZOV Nehman	Email : <a href="mailto:international@meclis.gov.az">international@meclis.gov.az</a> Tel : (00994) 12.92.58.96
BELGIUM (CHAMBER)	Mr GORIS Alberik	Email : <a href="mailto:alberik.goris@dekamer.be">alberik.goris@dekamer.be</a> Tel : (0032-2) 549.84 99
BELGIUM (SENATE)	Mr REZSOHAZY Andre	Email : <a href="mailto:ar@senate.be">ar@senate.be</a> Tel : (0032-2) 501.72.64
	Ms ZOULIAMIS Stéphanie Deputy Correspondent	Email : <a href="mailto:sz@senate.be">sz@senate.be</a> Tel : (0032-2) 501.71.21
BOSNIA AND HERZEGOVINA	Ms BAJRAKTAREVIC Sena	Email : <a href="mailto:sena.bajraktarevic@parlament.ba">sena.bajraktarevic@parlament.ba</a> Tel : (00387-33) 28 44 68
	Ms ANDRIJEVIC-KARIC Zaklina	Email : <a href="mailto:zaklina.karic@parlament.ba">zaklina.karic@parlament.ba</a> Tel : (00387-33) 28.44.33
BULGARIA	Ms TSENKIN Venetta	Email : <a href="mailto:vtsenkin@Parliament.bg">vtsenkin@Parliament.bg</a> Tel : 00359 2 939 25 36
CANADA	Mr JACKSON Joseph	Email : <a href="mailto:jacksj@parl.gc.ca">jacksj@parl.gc.ca</a> Tel : 1 613 995-6363
CROATIA	Ms MARTINCIC Branka	Email : <a href="mailto:bmartin@sabor.hr">bmartin@sabor.hr</a> Tel : (00385-1) 45.69.589

CYPRUS	Mrs ANASTASSIADOU Vassiliki Ms SOLOMONIDOU Christiana Deputy Correspondent	Email :s.g@Parliament.cy Tel : (00357) 22.40.73.04 Email :International-Relations@Parliament.cy Tel : (00357) 22.40.73.81
CZECH REPUBLIC (CHAMBER)	Mr SOSNA Karel	Email :sosna@psp.cz Tel : (00420-2) 57.53.44.09
	Mr VYKLIČKY Robert Deputy Correspondent	Email :vyklicky@psp.cz Tel : (00420-2) 25.17.22.38
CZECH REPUBLIC (SENATE)	Mr KYSELOVA Sylva	Email :kyselovas@senat.cz Tel : (00420-2) 57.07.51.08
	Mr GRINC Jan Deputy Correspondent	Email :grincj@senat.cz Tel : +420 257 07 2664
DENMARK	Ms RASMUSSEN Hanne	Email :hanne.rasmussen@ft.dk Tel : (0045) 33-37-34.08
	Ms RINGVARD Christina Deputy Correspondent	Email :christina.ringvard@ft.dk Tel : (0045) 33 37 3509
ESTONIA	Ms SILLAJÖE Siiri	Email :siiri.sillajoe@riigikogu.ee Tel : +372 6316505
	Ms MUUL Margit Deputy Correspondent	Email :margit.muul@riigikogu.ee Tel : +372 6316502
FINLAND	Mr RAUTAVA Antti	Email :antti.rautava@eduskunta.fi Tel : (00358-9) 432.2174
	Mr PURSIANEN Jan-Henrik Deputy Correspondent	Email :jan-henrik.pursiainen@eduskunta.fi Tel : (00358-9) 432.2184
FRANCE (ASSEMBLEE)	Ms WOLFF Pascale	Email :pwolff@assemblee-nationale.fr Tel : (0033-1) 40.63.43.66
	Mrs CHAPPOTTEAU Pensée Deputy Correspondent	Email :pchappotteau@assemblee-nationale.fr Tel : (0033-1) 40.63.43.69
FRANCE (SENAT)	Mr SCHROEDT-Girard Jean-Louis	Email: jl.schroedt-girard@senat.fr d.vincenti@senat.fr Tel : 0033 1 42.34.26.28
	Mr TICCHI Jean-Marc Deputy Correspondent	Email :jm.ticchi@senat.fr Tel : 0033 1 42 34 45 02
GEORGIA	Ms GETIA Nino	Email :ninoge@Parliament.ge Tel : 995 32 281 374 (office)
	Ms MESKHISHVILI Marika Deputy Correspondent	Email :marikame@Parliament.ge Tel : (00995-32) 93.69.65
GERMANY (BUNDESRAT)	Mr Klaus KOGGEL	Email :490.koggel@bundesrat.de Tel : (0049-30) 18.91.00-490
	Ms Lena Kramer Deputy Correspondent	Email : 494.kramer@bundesrat.de Tel : 030 -
GERMANY (BUNDESTAG)	Dr BLATT Hanspeter	Email :hanspeter.blatt@bundestag.de Tel : (0049-30) 227.38631
	NN Deputy Correspondent	Email : Tel : (0049-30)
GREECE	Mr SOTIRELIS George	Email :meleton@Parliament.gr Tel : (+30) 210 3735067
	Mr DIMITROPOULOS Athanasios Deputy Correspondent	Email : a.dimitropoulos@Parliament.gr Tel : (+30) 210 3735068, 3735067
HUNGARY	Mrs KELEMEN Ida	Email :ida.kelemen@parlament.hu Tel : +36 1 441 4592
ICELAND	Mr GISLASON Viggo	Email :viggo@althingi.is Tel : (00354) 56.30.611
IRELAND	Ms FITZSIMONS Maria	Email :maria.fitzsimons@oireachtas.ie Tel : (00353-1) 618.47.34

	Ms COUSINS Charlotte Deputy Correspondent	Email :charlotte.cousins@oireachtas.ie Tel : (00353-1) 618.47.29
ISRAEL	Ms AVRAMI Shirley Ms ZWEBNER Sarah Deputy Correspondent	Email :avrami@knesset.gov.il Tel : (009722) 640.82.40 Email :sarahz@knesset.gov.il Tel : (009722) 6408240/1
ITALY (CHAMBER)	Mr FERRARI Annibale Mr SETA Enrico Deputy Correspondent	Email :ferrari_a@camera.it Tel : (0039-06) 67.60.34.10 Email :seta_e@camera.it Tel : (0039-06) 676002013
ITALY (SENATE)	Mr MARCELLI Francesco	Email :f.marcelli@senato.it Tel : (0039-06) 67.06.21.14
	Ms TEODORI Raissa Deputy Correspondent	Email :raissa.teodori@senato.it Tel : 0039 067065023
LATVIA	Ms LUKA-INDANE Ineta Mr KAPENIEKS Janis Deputy Correspondent	Email :iluka@saeima.lv Tel : (00371) 708.71.89 Email :jkapenie@saeima.lv Tel : (00371) 708.74.52
LIECHTENSTEIN	Mr HILTI Josef	Email :Josef.hilti@lts.li Tel : (0042-3) 236.65.76
LITHUANIA	Mr SINKEVICIUS Evaldas	Email :evsink@lrs.lt Tel : +3705) 2396372
	Mr GRIKIENIS Rimantas Deputy Correspondent	Email :rigrik@lrs.lt Tel : (00370-5) 239.61.73
LUXEMBOURG	Mr LINDEN Carlo	Email :clinden@chd.lu Tel : (00352) 46.69.66.640
	Ms KREMER Marie France Deputy Correspondent	Email :mfkremer@chd.lu Tel : (00352) 466 966 331
	Mr FRIESEISEN Bob Deputy Correspondent	Email :bfrieseisen@chd.lu Tel : (00352) 466966335
REPUBLIC OF MOLDOVA	Ms SEREBREANSCHI Irina	Email :irina.serebreanschi@parlament.md Tel : (00373-22) 23.75.94
	Ms GAMURAR Ecaterina Deputy Correspondent	Email :ecaterina.gamurar@parlament.md Tel : +373 6 0003187
MONACO	NN	NN
MONTENEGRO	Ms ULIC Jelena	Email :jelena.ulic@skupstina.me Tel : +382 20 242 293
MOROCCO	Mr LOUKILI Sidi Mohamed	Email :med.loukili1254@hotmail.fr Tel : +212 537679663
NETHERLANDS	Mr WIJGERGANGS Giel	Email :giel.wijgergangs@eerstekamer.nl Tel : (0031-70) 312 92 26
NETHERLANDS (CHAMBER)	Mr VAN RIJN Piet	Email :p.vrijn@tweedekamer.nl Tel : (0031-70) 318.2127
	Mr BAL Nico Deputy Correspondent	Email :n.bal@tweedekamer.nl Tel : (0031-70) 318 5612
NORWAY	Mr SKJOERESTAD Jarle	Email :jarle.skjorestad@stortinget.no Tel : (0047) 23.31.26.93
PALESTINIAN TERRITORIES (PALESTINIAN NATIONAL COUNCIL)	Mr HAMAD Anan H. A.	Email :hamad17@yahoo.com Tel : (0097) 2022958892
POLAND (CHAMBER)	Mr STASKIEWICZ Wieslaw	Email :wieslaw.staskiewicz@sejm.gov.pl Tel : (0048-22) 694.16.27

POLAND (SENATE)	Ms NAWROCKA Ewa Ms KORZENIOWSKA Danuta Malgorzata Deputy Correspondent	Email :nawrocka@nw.senat.gov.pl Tel : (0048-22) 694.94.32  Email :korzenio@nw.senat.gov.pl Tel : (0048-22) 694.98.04
PORTUGAL	Mr MARQUES Pereira Fernando  Ms MAULIDE Dalila Deputy Correspondent	Email :fernando.pereira@ar.parlamento.pt Tel : (00351) 213.917.162  Email:dalila.maulide@ar.parlamento.pt Tel : (00351) 213 917 179
ROMANIA (CHAMBER)	Ms TURCU Paunita Ms IORDACHE Lucretia Deputy Correspondent	Email :paula.turcu@cdep.ro Tel : (0040-21) 316.03.65 Email :liordace@cdep.ro Tel : (0041-21) 414.20.85
ROMANIA (SENATE)	Ms CIOCHINA Mihaela Ms RUSU Ioana Deputy Correspondent	Email :legislativ@senat.ro Tel : +4021 312 18 02 Email :irusu@senat.ro Tel : (0040-1) 312 18 02
RUSSIA (COUNCIL)	Mr KRIVOV Victor Mr SEMENOV Timur Deputy Correspondent Ms MOLOCHKOVA Elena Deputy Correspondent	Email :USLeonov@council.gov.ru; gobrickiy@council.gov.ru Tel : (0070-95) 203.96.23 Email : semenov@front.ru Tel : 0070-95) 697-96-32 Email : UMS@council.gov.ru Tel : (0070-95) 203.80.17
RUSSIA (CHAMBER)	Mr SHUVALOV Yury E. Ms ANDREEVA Irina Deputy Correspondent	Email :j_shuvalov@mail.ru Tel : (0074-95) 982.28.36 Email :andreeva@duma.gov.ru Tel : (0074-95) 692 77 37
SAN MARINO	Ms GIARDI M. Antonella	Email : antonella.giardi.segristituzionale@pa.sm Tel : (00378) 88.22.82
SERBIA	Ms OSTOJIC Tanja Ms STEKOVIC Milana Deputy Correspondent	Email :tanja.ostojic@parlament.rs Tel : (00381-11) 324.29.83 Email :m.stekovic@parlament.rs Tel : (00381-11) 3026 532
SLOVAKIA	Ms OKRUHLICOVA Anna Mr FAJTAK Lubomir Deputy Correspondent	Email :Anna.Okruhlicova@nrsl.sk Tel : (00421-2) 59.72.28.60 Email :lubomir.fajtak@nrsl.sk Tel : (00421-2) 59.72.28.50
SLOVENIA (COUNCIL)	Mr STRUS Dusan Ms IVAS Ana	Email :dusan.strus@ds-rs.si Tel : (00386-1) 478.98.18 Email :ana.ivas@ds-rs.si Tel : (00386-1) 478.98.00
SLOVENIA (CHAMBER)	Ms KRASOVEC Tatjana Ms STARIC Marjana Deputy Correspondent	Email :tatjana.krasovec@dz-rs.si Tel : (00386-1) 478.94.22 Email :marjana.staric@dz-rs.si Tel : + 386 1 478 97 31
SPAIN (CHAMBER)	Ms RIPOLLES SERRANO Maria Rosa	Email :mrr@sgral.congreso.es Tel : (0034-91) 390.62.20
SPAIN (SENATE)	Mr DORADO FRIAS Fernando Mrs FERNANDEZ Maria José	Email :sgadj@senado.es Tel : 90 538 14 21  Email :mjose.fernandez@senado.es Tel : +34607602280

SWEDEN	Mr FORS Gunnar Mr TRAVIS Robin Deputy Correspondent	Email :gunnar.fors@riksdagen.se; rut@riksdagen.se Tel : (0046-8) 786 6663 Email :robin.travis@riksdagen.se Tel : (0046-8) 786 5804
SWITZERLAND	Mr LEUTHOLD Jeremie Mr HAYOZ Jean-Claude Deputy Correspondent	Email :jeremie.leuthold@parl.admin.ch Tel : (0041-31) 322.97.31 Email :jean-claude.hayoz@parl.admin.ch Tel : (0041-31) 322.97.46
“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA”	Mr PETRUSEVSKI Ivan	Email :i.petrusevski@sobranie.mk Tel : (00389) 23.11.22. 55, ext. 156
TURKEY	Mr YILDIZ Ahmet	Email :armer@tbmm.gov.tr Tel : (0090-312) 420.68.38
UKRAINE	Mr KOLISNYCHENKO Borys Mykolayovych	Email :kolisnychenko@rada.gov.ua Tel : (00380-44) 255.27.92
UNITED KINGDOM (COMMONS)	Mr CRACKNELL Richard Ms STURT Jenny Deputy Correspondent	Email :cracknellrj@Parliament.uk Tel : (0044-20) 7219.4632 Email :sturtj@Parliament.uk Tel : +44207219 2947
UNITED KINGDOM (LORDS)	Mr BROCKLEHURST Alexander Mr VOLLMER Patrick Deputy Correspondent	Email :brocklehursta@Parliament.uk Tel : (0044-20) 7219 5420 Email :vollmerp@Parliament.uk Tel : (0044-20) 7219.6185
UNITED STATES OF AMERICA	Ms MANNING Jennifer Mr MANSFIELD Jerry Deputy Correspondent	Email :jmanning@crs.loc.gov Tel : (001-202) 707. 7565 Email :jmansfield@crs.loc.gov Tel : (001-202) 707.0106

**ANNEXE 3**  
**DEMANDES D'ETUDES COMPARATIVES par parlements, 2003 - 2013**

Country	Chamber	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
	PACE		1		2	1	3	2	3	4	2	6	24
	AWEU						1		1				2
	EP	9	10	13	5	8	5	3	9	10	16	8	96
Albania	Kuvendi			1	4			2	1		1	3	12
Andorra	Consell General												
Armenia	National Assembly		3	5	1	5	2					1	17
Austria	Parlament	3			2	4		4	2	2	3	3	23
Azerbaijan	National Assembly				1				1				2
Belgium	Chamber	2	2	1	1	1	1	2	1	2	2	1	16
	Senat				1		2	1	1	5	1	1	12
Bosnia and Herzegovina	House of Representatives	2	3	3	3	5	1	3	4	2	2	2	30
Bulgaria	National Assembly	5	3	1		4	4	2	12	5	10	3	49
Canada	Parliament							1	2	1	1	1	6
Croatia	Hrvatski Sabor		2		1		2	3	1		9	9	27
Cyprus	House of Representatives	1	2	3	1		2	1	1	3	5	6	25
Czech Republic	Chamber	3	19	16	5	10	9	6	8	7	6	5	94
Czech Republic	Senate							2	1	1		1	5
Denmark	Folketinget	3	2	2	1	3	4	3		2	1	4	25
Estonia	Riigikogu	1	8	4	5	3	8	4	2	5	4	2	46
Finland	Eduskunta	3		5	2	2	4	3	3	4	2	4	32
France	Assemblée nationale	1	3	5	7	10	11	12	17	13	8	8	95
	Senat				1		1				2	1	5
Georgia	Parliament	2	6	11	17	13	4	12	10	11	6	18	110
Germany	Bundesrat							1		1	1		3
	Bundestag	11	4	5	22	28	29	26	51	51	50	24	301
Greece	Vouli ton Ellinon		1	1	1	2	3	1	5	5	2	5	26
Hungary	National Assembly		2	4	1	5	12	11	6	10	9	9	69
Iceland	Althingi		1	2				1				1	5
Ireland	Houses of the Oireachtas				1	4	7	10	5	11	6	5	49
Israel	Knesset			4	8	9	10	9	9	10	11	10	80
Italy	Camera dei Deputati	3		1	1	1	2		1		2	3	14
	Senato		1	1	3	2	2				2	1	12
Latvia	Saeima	1	1		3	2	4	1		1	5	3	21
Liechtenstein	Landtag												
Lithuania	Seimas	2	1	6	2	3	3	5	5	8	5	5	45
Luxembourg	Chambre								1				1
Malta	Parliament										3	1	4
Republic of Moldova	National Assembly		2		4	1	3		5	9	9	3	36
Monaco	National Council												
Montenegro	Parliament								2	2	4	3	11
Morocco	Chamber												
Netherlands	Eerste Kamer				1				2				3
	Tweede Kamer	4	9	10	9	6	7	8	4	4	8	6	75
Norway	Stortinget			2	3	11	2		6	2	4	3	33

<b>Poland</b>	<b>Sejm</b>	4	4	4	7	14	9	10	6	6	12	11	<b>87</b>
	<b>Senate</b>	3	2	2	5	8	1	3	1	1	5	4	<b>35</b>
<b>Portugal</b>	<b>Assembleia</b>	4	2	1	4	5	3	4	4	3	5	1	<b>36</b>
<b>Romania</b>	<b>Camera Deputatilor</b>			2	1	3	3	5	3	3	3	3	<b>26</b>
	<b>Senat</b>					1		2	6	8	2	4	<b>23</b>
<b>Russia</b>	<b>Duma</b>		1	2			1						<b>4</b>
	<b>Federation Council</b>	3	4	1	1		1	5		5	1	3	<b>24</b>
<b>San Marino</b>	<b>Consiglio Grande e Generale</b>												
<b>Serbia</b>	<b>National Assembly</b>					3	2	3	4	3	12	7	<b>34</b>
<b>Slovakia</b>	<b>National Council</b>	9	8	12	7	5	6	10	7	19	10	16	<b>109</b>
<b>Slovenia</b>	<b>National Council</b>	1		1	1	3			1			1	<b>8</b>
	<b>National Assembly</b>	1	1	5	1	3	1	8	4	4	2	4	<b>34</b>
<b>Spain</b>	<b>Congreso de los Diputados</b>		1	2	1	1	3	1		2	4	4	<b>19</b>
	<b>Senado</b>	1	2	1	2	4	3		2				<b>15</b>
<b>Sweden</b>	<b>Riksdag</b>	8	17	11	11	13	16	18	10	18	19	16	<b>157</b>
<b>Switzerland</b>	<b>Bundesversammlung</b>		2	1	2	1	3	1	1		1	2	<b>14</b>
<b>"The former Yugoslav Republic of Macedonia"</b>	<b>Assembly</b>	1		3	3	5	4	1	1	1	1	1	<b>21</b>
<b>Turkey</b>	<b>The Grand National Assembly</b>	2	4	4	7	5	6	5	4	7	7	5	<b>56</b>
<b>Ukraine</b>	<b>Verkhovna Rada</b>	2	1								1		<b>4</b>
<b>United Kingdom</b>	<b>House of Commons</b>		3	2	4	5	5	6	5	9	5	2	<b>46</b>
	<b>House of Lords</b>	1		1	1	1	3	1	2	1	2		<b>13</b>
<b>United States of America</b>	<b>Congress</b>					1	1	1		5	3	1	<b>12</b>
		<b>96</b>	<b>138</b>	<b>161</b>	<b>177</b>	<b>224</b>	<b>219</b>	<b>223</b>	<b>243</b>	<b>286</b>	<b>297</b>	<b>254</b>	<b>2318</b>

**REPONSES AUX DEMANDES D'ETUDES COMPARATIVES par Parlements,  
2003 - 2013**

Country	Chamber	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
	<b>PACE</b>	2	10	9	3	22	16	12	12	20	30	22	<b>158</b>
	<b>AWEU</b>	2			1	11	1	3	2				<b>20</b>
	<b>EP</b>	12	14	15	26	34	39	38	29	35	38	38	<b>318</b>
<b>Albania</b>	<b>Kuvendi</b>	7	12	30	22	37	24	9	13	18	17	23	<b>212</b>
<b>Andorra</b>	<b>Consell General</b>				20	59	45	55	60	56	82	72	<b>449</b>
<b>Armenia</b>	<b>National Assembly</b>	5	18	36	25	35	19	4			2	4	<b>148</b>
<b>Austria</b>	<b>Parlament</b>	62	97	111	125	160	166	151	139	233	222	210	<b>1676</b>
<b>Azerbaijan</b>	<b>National Assembly</b>			3		7	11	6		2	4	4	<b>37</b>
<b>Belgium</b>	<b>Chamber</b>	53	77	112	100	142	147	154	139	190	196	180	<b>1490</b>
	<b>Senat</b>	60	69	102	100	127	160	165	149	136	149	153	<b>1370</b>
<b>Bosnia and Herzegovina</b>	<b>House of Representatives</b>	25	10	51	49	57	43	50	9	14	40	25	<b>373</b>
<b>Bulgaria</b>	<b>National Assembly</b>	43	50	55	8	71	93	122	95	57	35	41	<b>670</b>
<b>Canada</b>	<b>Parliament</b>		1					39	72	84	103	91	<b>390</b>
<b>Croatia</b>	<b>Hrvatski Sabor</b>	29	56	65	58	91	77	90	84	86	99	120	<b>855</b>
<b>Cyprus</b>	<b>House of Representatives</b>	15	45	37	43	105	133	89	125	155	167	159	<b>1073</b>
<b>Czech Republic</b>	<b>Chamber</b>	27	56	79	46	124	113	127	117	122	147	142	<b>1100</b>
<b>Czech Republic</b>	<b>Senate</b>	16	35	41	33	49	46	39	38	39	36	44	<b>416</b>
<b>Denmark</b>	<b>Folketinget</b>	57	79	120	125	167	181	170	164	175	200	149	<b>1587</b>
<b>Estonia</b>	<b>Riigikogu</b>	50	90	116	112	143	159	161	162	188	200	187	<b>1568</b>
<b>Finland</b>	<b>Eduskunta</b>	65	103	117	126	168	186	183	182	208	226	192	<b>1756</b>
<b>France</b>	<b>Assemblée nationale</b>	49	69	68	21	67	170	147	146	212	240	209	<b>1398</b>
	<b>Senat</b>	9	10	18	12	22	16	15	17	13	18	49	<b>199</b>
<b>Georgia</b>	<b>Parliament</b>	27	52	57	48	73	69	35	64	59	36	51	<b>571</b>
<b>Germany</b>	<b>Bundesrat</b>	34	44	68	47	54	163	154	149	174	181	200	<b>1268</b>
<b>Germany</b>	<b>Bundestag</b>	42	58	31	121	182	175	186	181	211	230	207	<b>1624</b>
<b>Greece</b>	<b>Vouli ton Ellinon</b>	40	56	89	75	112	129	145	160	191	196	173	<b>1366</b>
<b>Hungary</b>	<b>National Assembly</b>	7	14	20	23	28	94	112	131	163	166	165	<b>923</b>
<b>Iceland</b>	<b>Althingi</b>	15	25	60	32	55	55	62	65	68	76	55	<b>568</b>
<b>Ireland</b>	<b>Houses of the Oireachtas</b>	12	5	11	21	58	32	59	61	49	49	60	<b>417</b>
<b>Israel</b>	<b>Knesset</b>			48	46	38	48	50	38	55	58	61	<b>442</b>
<b>Italy</b>	<b>Camera dei Deputati</b>	31	63	91	106	165	179	180	192	220	211	180	<b>1618</b>
	<b>Senato</b>	47	77	89	106	158	175	150	164	224	211	188	<b>1589</b>
<b>Latvia</b>	<b>Saeima</b>	43	70	94	79	77	91	88	115	137	154	157	<b>1105</b>
<b>Liechtenstein</b>	<b>Landtag</b>		1		8	8	27	14	18	8	23	3	<b>110</b>
<b>Lithuania</b>	<b>Seimas</b>	28	63	86	87	96	150	139	153	171	173	180	<b>1326</b>
<b>Luxembourg</b>	<b>Chambre</b>	6	21	22	12	40	33	37	23	77	96	107	<b>474</b>
<b>Malta</b>	<b>Parliament</b>		1								15	3	<b>19</b>
<b>Republic of Moldova</b>	<b>Assemblée nationale</b>	4	17	2	15	15	12	4	44	71	27	11	<b>222</b>
<b>Monaco</b>	<b>National Council</b>												
<b>Montenegro</b>	<b>Parliament</b>								2	38	77	71	<b>188</b>
<b>Morocco</b>	<b>Chamber</b>											1	<b>1</b>



<b>Netherlands</b>	<b>Eerste Kamer</b>	31	14	15	7	40	74	70	53	48	43	21	<b>416</b>
	<b>Tweede Kamer</b>	45	27	50	79	118	135	104	135	184	186	155	<b>1218</b>
<b>Norway</b>	<b>Stortinget</b>	24	33	62	57	81	104	111	87	113	132	112	<b>916</b>
<b>Poland</b>	<b>Sejm</b>	46	86	114	114	145	156	155	158	185	188	176	<b>1523</b>
	<b>Senate</b>	35	25	65	40	60	59	45	59	70	64	136	<b>658</b>
<b>Portugal</b>	<b>Assembleia</b>	53	83	93	85	135	125	153	150	186	200	183	<b>1446</b>
<b>Romania</b>	<b>Camera Deputalilor</b>	14	21	18	44	112	140	142	142	153	140	151	<b>1077</b>
	<b>Senat</b>	3	1		10	63	36	7	15	28	27	28	<b>218</b>
<b>Russia</b>	<b>Federation Council</b>	11	20	26	7	37	35	28	36	24	55	83	<b>362</b>
	<b>Duma</b>	7	31	33	45	53	37	32	34	30	28	22	<b>352</b>
<b>San Marino</b>	<b>Consiglio Grande</b>												
<b>Serbia</b>	<b>National Assembly</b>				27	81	72	51	68	50	50	69	<b>468</b>
<b>Slovakia</b>	<b>National Council</b>	39	88	105	104	135	150	143	142	166	169	161	<b>1402</b>
<b>Slovenia</b>	<b>National Council</b>	3	15	15	8	12	5	10	21	20	7	27	<b>143</b>
	<b>National Assembly</b>	33	62	81	78	85	92	132	110	124	162	118	<b>1077</b>
<b>Spain</b>	<b>Congreso de los Diputados</b>	18	50	49	56	74	62	94	113	186	205	182	<b>1089</b>
	<b>Senado</b>	56	89	56	42	65	60	72	90	100	59	68	<b>757</b>
<b>Sweden</b>	<b>Riksdag</b>	63	89	109	119	156	175	152	174	185	206	189	<b>1617</b>
<b>Switzerland</b>	<b>Bundesversammlung</b>	29	52	73	69	82	82	96	84	79	95	88	<b>829</b>
<b>“The former Yugoslav Republic of Macedonia”</b>	<b>Assembly</b>	23	55	65	54	81	77	82	80	75	77	25	<b>694</b>
<b>Turkey</b>	<b>The Grand National Assembly</b>	27	5	11	36	40	51	60	60	55	51	57	<b>453</b>
<b>Ukraine</b>	<b>Verkhovna Rada</b>	25	15	15	7	24	13	5	8	18	24	10	<b>164</b>
<b>United Kingdom</b>	<b>House of Commons</b>	68	96	125	147	184	190	184	186	213	206	161	<b>1760</b>
	<b>House of Lords</b>	30	43	45	17	47	40	14	23	70	176	98	<b>603</b>
<b>United States of America</b>	<b>Congress</b>		1	45	32	59	65	59	47	49	31	21	<b>409</b>
		<b>1607</b>	<b>2469</b>	<b>3223</b>	<b>3165</b>	<b>4826</b>	<b>5312</b>	<b>5245</b>	<b>5389</b>	<b>6370</b>	<b>6811</b>	<b>6328</b>	<b>50745</b>

# RESUMES COMPARATIFS FINAUX - PAR PARLEMENTS

## 2003 - 2013

(mise à jour: 5 mai 2014)

Country	Chamber	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
	PACE		1		1		1	1		2	2		1	9
	AWEU								1					1
	EP	1	5	7	3	4	3	3	7	5	9	2	1	50
Albania	Kuvendi													
Andorra	Consell General													
Armenia	National Assembly													
Austria	Parlament	2			1	4		3	1	2	2	2		17
Azerbaijan	National Assembly													
Belgium	Chambre	2	3	1	1		1		1	1	3	1		14
	Senat				1		1	1	1	3	1	1		9
Bosnia and Herzegovina	House of Represent,				1	1		3				1		6
Bulgaria	National Assembly					1								1
Canada	Parliament									1				1
Croatia	Hrvatski Sabor						1	3	1		7	2		14
Cyprus	House of Represent.													
Czech Republic	Chamber			3			1		1	3		1		9
Czech Republic	Senate													
Denmark	Folketinget										1			1
Estonia	Riigikogu					1	5	2		3	2		1	14
Finland	Eduskunta	1				1	1	2	1			1		7
France	Assemblée nationale	2		1			1				1	1		6
	Senat													
Georgia	Parliament								1		1			2
Germany	Bundesrat						1	2			1			4
	Bundestag				1	2	2	4	10	8	2	1	1	31
Greece	Vouli ton Ellinon						1	1	1	3		4		10
Hungary	National Assembly				1	1	1						1	4
Iceland	Althingi													
Ireland	Oireachtas							4	4	8	3	4		23
Israel	Knesset				1	3	3	1	4				1	13
Italy	Camera dei Deputati										1	1		2
	Senato			1	1	2	2				1			7
Latvia	Saeima		1		1						1	2	1	6
Liechtenstein	Landtag													
Lithuania	Seimas						1			1				2
Luxembourg	Chambre								1					1
Malta	Parliament													
Republic of Moldova	Assemblée nationale				1					7	1			9
Monaco	National Council													
Montenegro	Parliament													
Netherlands	Eerste Kamer								1					1
	Tweede Kamer		1			1					1		1	4
Norway	Stortinget			1			1			1				3
Poland	Sejm				3	2	5	6	1	1	8	1		27
	Senate				1		1	2	1		3	1	2	11

<b>Portugal</b>	<b>Assembleia</b>						2	2			2		1	7
<b>Romania</b>	<b>Camera Deputatilor</b>			2	1	2		4	3	3	1	1		17
	<b>Senat</b>													
<b>Russia</b>	<b>Duma</b>													
	<b>Federation Council</b>									2	1	1	1	5
<b>San Marino</b>	<b>Consiglio Grande</b>													
<b>Serbia</b>	<b>National Assembly</b>						1	2	1					4
<b>Slovakia</b>	<b>National Council</b>	1	1			2	2			4				10
<b>Slovenia</b>	<b>National Council</b>											1	1	2
	<b>National Assembly</b>			2	1	1		3	4	3	2	1		17
<b>Spain</b>	<b>Congreso</b>			1				1		2	1	5		10
	<b>Senado</b>					1	1							2
<b>Sweden</b>	<b>Riksdag</b>		1			3	3	11	5	12	10	9	3	57
<b>Switzerland</b>	<b>Bundesversammlung</b>				1		2	1	1		1			6
<b>“The former Yugoslav Republic of Macedonia”</b>	<b>Assembly</b>								2	1				3
<b>Turkey</b>	<b>National Assembly</b>				2		1	2	2	1	1	1		10
<b>Ukraine</b>	<b>Verkhovna Rada</b>													
<b>United Kingdom</b>	<b>House of Commons</b>			1	3	5	5	4	4	1		1		24
	<b>House of Lords</b>						1	1	1		1			4
<b>United States of America</b>	<b>Congress</b>					1		1		2		1		5
		9	13	20	26	38	51	70	61	80	71	47	15	501

## ANNEXE 4

### TITRES DES DEMANDES D'ÉTUDES COMPARATIVES POUR 2010-2011

*par parlement*

en anglais uniquement

EUROPE (PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE) ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L EUROPE	
2012/01/19	1907 Request on the obligation to report suspicion of sexual exploitation or sexual abuse against children
2012/01/23	1914 European pension systems
2012/07/03	2041 "Keeping political and criminal responsibility separate" (abuse of office)
2012/10/26	2130 Setting up of a register for gifts and similar benefits
2013/02/08	2219 Survey on specific child protection mechanisms at national level
2013/02/19	2232 Migrants and Refugees and the fight against HIV/AIDS in Europe
2013/03/26	2263 Protection of minors against sectarian influence
2013/06/27	2345 Survey on child poverty in Europe
2013/09/16	2380 Survey on legislation and practice of the removal of children from their families
2013/11/08	2417 Crossing the floor or post-electoral shift of political affiliation
EUROPEAN UNION (EUROPEAN PARLIAMENT) - EUROPEAN PARLIAMENT	
2012/01/10	1892 Use of Internet Explorer 9 in Parliaments
2012/02/10	1925 Evolution of the budgets of national Parliaments in the EU
2012/03/01	1942 Use of the Parliament's logo
2012/03/06	1944 Art collections in Parliaments
2012/04/16	1981 Statistical figures on Written Questions to the government
2012/05/23	2009 Democratic control, transparency and modalities of vote in the National Parliaments of the Member States and in the European Parliament
2012/06/18	2023 Women in senior management positions of Parliaments
2012/07/06	2043 EP Study on the ex-post budgetary control exercised by Parliaments in the EU
2012/07/25	2067 Update! EU affairs units/departments in National Parliaments
2012/10/03	2109 Banking and financial systems in the EU - the scrutiny role of Parliaments
2012/10/11	2118 Policy in national Parliaments of making the services they provide to Members more client oriented
2012/10/15	2121 Comparative overview of Parliamentary immunity across EU member states
2012/10/24	2128 Best practices of opinion-giving committees in Parliaments
2012/11/27	2163 Incompatibilities and immunity of Members of Parliament
2012/12/03	2167 Independent and democratic oversight of the police
2012/12/03	2169 Incompatibilities and immunity of Members of Parliament - Croatia
2013/01/17	2202 Office furniture and ICT equipment for Members
2013/01/29	2210 External relations of Parliaments (model reply corrected for question 8)
2013/02/19	2231 Breach of the principle of subsidiarity in Article 8 Protocol No 2 Treaty of Lisbon - provisions related to Parliaments
2013/04/18	2279 Travel agencies in Parliaments
2013/04/18	2280 Legal obligations regarding terminations of assistants' employment contracts
2013/04/26	2287 Names of women Parliamentarians in the EU
2013/06/19	2337 Rules on taking office as member of a national Parliament
2013/09/17	2381 Comparison of Audit opinions by Supreme Audit Institutions in the framework of Parliamentary control of the implementation of national budgets (now with the documents)

<b>ALBANIA - KUVENDI</b>	
2012/10/18	2125 numbering of the legislatures in the Parliament
2013/10/24	2404 Judges career
2013/11/07	2413 The Cabinet of the President of Parliament
2013/11/27	2434 The regulation on international (flights) travel of the MPs and staff of the Parliament
<b>ARMENIA - NATIONAL ASSEMBLY</b>	
2013/11/07	2412 Social benefits for large families
<b>AUSTRIA - PARLAMENT - NATIONALRAT and BUNDESRAT</b>	
2012/08/20	2076 UPDATE: Sanctions on MPs (fines or suspensions) for inappropriate behaviour in the Parliamentary Chambers
2012/11/19	2159 Parliamentary Groups: Formation and Status
2012/11/19	2158 Parliamentary Committees: Set-up and membership
2013/03/14	2251 Impeachment procedures – Loss of mandate (partial update) – Loss of high state offices
2013/03/21	2257 Questionnaire on "New Fiscal Frameworks"
2013/05/28	2317 Open Government Data and Parliament (target group extended)
<b>BELGIUM - CHAMBRE DES REPRESENTANTS</b>	
2012/01/11	1893 Second reading of bills in the plenary
2012/12/21	2186 Attribution of a severance allowance and/or an unemployment benefit to Members of Parliament
2013/07/09	2352 Compensation by Parliament for CO2 emissions
<b>BELGIUM - SENAT</b>	
2012/12/10	2177 Draft law aimed at curbing certain acts inspired by sexism
2013/10/16	2398 Social security status of MP's
<b>BOSNIA AND HERZEGOVINA PARLIAMENTARY ASSEMBLY HOUSE OF REPRESENTATIVES</b>	
2012/02/29	1939 Resolution/declaration on the remembrance of victims of genocide in Srebrenica
2012/10/22	2126 Document Management System and e-Archive implementation
2013/03/15	2254 Coats of arms and flags in Parliaments, regulation
2013/05/14	2298 Using of technical equipment during visits to penal institutions by independent monitoring bodies (committees)
<b>BULGARIA - NATIONAL ASSEMBLY</b>	
2012/02/22	1934 Guidance and counselling of children with disabilities
2012/03/07	1945 The right of pardon and remission bad state claims
2012/03/08	1948 Hourly Wage
2012/05/19	2003 Legal regulations on the height of the volume of commercial messages broadcasted by the media service
2012/05/22	2006 Legislative framework for mandatory health insurance
2012/06/22	2031 URGENT: Law on the Road Traffic - temporary immobilisation of the vehicle
2012/07/25	2064 Underground natural resources in the EU Member States
2012/07/25	2066 Awards in the field of culture and arts
2012/07/25	2065 Machine voting at the election Sections on the day of the elections
2012/10/10	2115 Regulations for private cemeteries
2013/06/13	2331 Political Parties Funding
2013/06/15	2333 Broadcasting Committee Meetings on the Internet
2013/06/28	2346 Elections for MPs - distribution of seats, electoral barrier
<b>CANADA - LIBRARY OF PARLIAMENT</b>	
2012/12/26	2189 Parliamentary Libraries: Environmental Scan of Media Monitoring Activities
2013/04/02	2267 Virtual reference services

**CROATIA - HRVATSKI SABOR**

2012/02/20	1931	Organization of tourism sector and value added tax in tourism
2012/03/07	1946	Public gathering near the state institutions
2012/03/23	1965	The lustration law
2012/07/11	2044	Transportation of tourists on boats/yachts
2012/10/16	2123	Uncollected Taxes
2012/10/16	2124	Registration and rights of lobbyists in national Parliaments
2012/10/23	2127	Regulations on littering
2012/12/06	2174	Reports on the judicial activities before the Parliament
2012/12/20	2185	Certificate of citizenship and passport issuing costs
2013/02/13	2224	Tourism committees in Parliaments
2013/02/20	2234	Provisions related to the allocation of time for Parliamentary debate
2013/03/29	2265	Legal provisions related to the state audit bodies/institutions
2013/06/14	2332	Citizen-initiated referendums
2013/07/04	2351	Communication services in national Parliaments
2013/09/04	2376	Committees in Parliaments dealing with agriculture and related issues
2013/10/23	2402	Use of minority language and script in the territory of a local self-government unit
2013/11/08	2415	Financing of Chamber of Trades and Crafts
2013/11/25	2431	The use of minority language/script in the names of places and on the inscriptions on the buildings of state authorities

**CYPRUS - HOUSE OF REPRESENTATIVES**

2012/03/12	1950	Transposition of Council Directive 2009/50/EC of 25 May 2009 on the conditions of entry and residence of third-country nationals for the purposes of highly qualified employment
2012/03/26	1968	Current age of retirement for Public Service employees in EU countries
2012/04/27	1989	Conscription policies in EU countries
2012/09/27	2102	Transposition of the directive 2006/123/EC of 12 December 2006 on services in the internal market as regards the issue of the authorisation to provide services on the beach
2012/10/11	2119	Legislation on the operation of the media
2013/02/21	2235	Rules on the incompatibility of holding a public office in the EU Member States
2013/07/31	2364	Legislation on the recognition of driving instructor's license and driving instructor's school license
2013/10/11	2392	URGENT: Temporary European Arrest Warrant (EAW)
2013/10/14	2395	The authorisation of building contractors and project technicians to provide services vis-à-vis the transposition of the directive 2006/123/EC of 12 December 2006 on services in the Internal Market
2013/11/01	2411	Property Tax Systems
2013/11/08	2414	Recognition of Professional Qualifications

**CZECH REPUBLIC - CHANCELLORY OF THE CHAMBER OF DEPUTIES**

2012/01/19	1906	Business trips (travels by Parliamentary committee delegations) of Parliamentary Committees and their Costs
2012/02/14	1928	Position of Civil Servants
2012/05/16	2002	Franchising - legal framework
2012/06/05	2018	Special vehicle registration numbers (plate) on request
2012/06/27	2036	Position of directors of prisons/jails
2012/07/12	2048	Regulation of lawful interception (eavesdropping) of MPs
2013/02/08	2220	Parliamentary Research and the Plurality of Information Sources Available to Members of Parliament
2013/04/15	2274	Priority parking places for parents with children
2013/04/24	2285	Operating a new business following the bankruptcy of a previous business
2013/06/05	2324	Proving the origin of property
2013/07/02	2348	Security Mechanisms for Insolvencies in the Package Travel Sector

CZECH REPUBLIC - SENAT		
2013/10/14	2394	Electronic system for the management of legislative procedure and amendments by MPs
DENMARK - FOLKETINGET		
2012/03/27	1969	Digitalization of official Parliamentary documents and proceedings
2013/04/04	2271	Planning and execution of events in Parliament
2013/04/15	2275	Interns in the Research Services of Parliaments
2013/06/27	2344	Electronic reference guides used by departments which provide the official record of debates in Parliament
2013/07/04	2350	Search solutions for Parliamentary websites
ESTONIA - RIIGIKOGU		
2012/06/11	2019	Participation of ministers in EU affairs committee meetings
2012/07/12	2046	Regulation of insolvency and problems of civil enforcement procedure
2012/11/08	2148	Reporting and formation of governing bodies of state-owned enterprises
2012/12/10	2179	Procedures and Practices for Debating and Approving Long Term National Strategies in Parliaments (Seminar in Tallinn, 30-31 May 2013)
2013/05/24	2313	Participation of the official who conducted pre-trial misdemeanour proceedings as a witness in judicial proceedings
2013/12/05	2440	Translation Service in Parliament
FINLAND - EDUSKUNTA		
2012/05/24	2010	URGENT: Parliament's open facilities to which the public has free access
2012/09/25	2099	Division of Parliamentary Committee Chairmanships
2013/01/25	2207	Home guard (Voluntary defence)
2013/05/29	2319	Awards and honours presented by Parliament
2013/10/11	2393	Nomination procedure of candidates for the European Commission
2013/11/12	2418	Financial impacts of the electoral platforms
FRANCE - ASSEMBLEE NATIONALE		
2012/06/18	2025	The opening to the press of the meetings of Parliamentary committees tasked with defence
2012/07/18	2055	Application de la directive n° 2000/60/CE Directive cadre sur l'eau /Water Framework Directive
2012/07/20	2059	Garde à vue des étrangers mis en cause pour entrée ou séjour irrégulier sur le territoire/ Custody of foreigners accused of irregular entry into or residence in the territory
2012/07/20	2060	Update Request 2059: Garde à vue des étrangers mis en cause pour entrée ou séjour irrégulier sur le territoire/ Custody of foreigners accused of irregular entry into or residence in the territory
2012/09/19	2095	L'organisation du travail parlementaire et le mandat "unique"/The organization of the work of the Parliament and the "one" mandate
2012/09/27	2103	Conditions d'emploi et régime d'indemnisation du chômage des professions artistiques/Conditions of employment and unemployment benefit scheme
2012/10/30	2131	Co-présidence des groupes parlementaires/ Co-chairmanship of Parliamentary groups
2012/11/06	2143	Mariage et adoption pour tous / marriage and adoption for all
2013/01/11	2195	Médaille de la législature/Medal from the legislature
2013/03/15	2255	Soins psychiatriques sans consentement/ Psychiatric care without consent
2013/03/26	2262	Food aid for the most deprived persons
2013/04/30	2288	Organisation of a digital photo exhibition of the Parliaments of the European Union
2013/07/18	2357	protection of journalists' sources
2013/09/11	2378	Taxation of carbon dioxide emissions
2013/10/04	2389	Ouverture des commerces le dimanche / Opening of shops and stores on Sundays
2013/12/04	2438	L'écotaxe sur les poids lourds/The ecotax on heavy good vehicles

**FRANCE - SENAT**

2012/05/10	1997	Security and Safety in the perimeter of the Parliament
2012/06/27	2037	Security and safety in the perimeter of the Parliament (2) (Request only for the EP)
2013/03/14	2252	Gestion des sites internet dans les Parlements / management of the websites of Parliaments

**GEORGIA - PARLIAMENT**

2012/03/14	1952	Legislation on Farming and Farmers' Unions/Associations
2012/11/06	2144	The Budgets of the State Governing Branches
2012/11/09	2151	Communication of long-distance state branches
2012/12/04	2171	Parliamentary Trade Unions
2012/12/10	2178	Hoisting of foreign national flag
2012/12/25	2188	Parliamentary Representation at the Constitutional Court
2013/01/18	2204	Tuberculosis Treatment
2013/01/24	2206	MPs' National Wearing
2013/02/07	2217	Manganese Mining Tariff
2013/04/17	2278	Amount of grants and pensions for the Olympic Games and World champions and prize-winners.
2013/04/23	2284	Network infrastructure in the Parliament
2013/05/02	2290	Pensions of the Olympic Games and World champions and prize-winners
2013/05/21	2309	Control over antitrust activities
2013/06/18	2335	Parliamentary support to national troops deployed in conflict zones
2013/06/27	2343	Flexible working day/hours during Parliamentary summer recess
2013/08/26	2368	Electronic Surveillance in Penitentiary Establishments
2013/08/29	2373	Relations between owner and user of living place (otstupniki)
2013/10/01	2386	Social Benefits for Retired MPs
2013/10/21	2400	Procedures prescribed for the reduction of suspended sentence
2013/11/11	2416	Residence Permitted Aliens' Right to Leave Country
2013/11/19	2423	Non-Judicial Exile From the Immovable Property
2013/11/21	2428	Termination of Diplomatic Passports
2013/12/05	2441	Plenary Session's Stenographic System
2013/12/16	2445	Perlite Mining Tariff

**GERMANY - BUNDESRAT**

2012/05/07	1995	Questionnaire on Parliamentary Control of Governments in the Legislative Process (Seminar Berlin, Bundesrat, 13-14 Sept 2012)
------------	------	---

**GERMANY - BUNDESTAG**

2012/01/11	1894	International Investment Treaties and Funding Treaties of the EU after Lisbon
2012/01/17	1904	Victim protection legislation and special protection of victims of human trafficking
2012/01/17	1905	Unemployment Insurance for persons in short-term employment
2012/01/19	1910	Legal provisions governing stillborn and miscarried children
2012/02/10	1926	Statutory provisions on surrogate motherhood
2012/02/21	1933	Emergency contraception
2012/03/09	1949	Regulations in reproductive medicine
2012/03/13	1951	Treatment of the art trade for tax purposes
2012/03/14	1953	Science-related provisions in national copyright law
2012/03/20	1957	Update: Structure of public health related services
2012/03/20	1959	Treatment of war veterans
2012/03/20	1958	Update: Food reserves
2012/03/21	1962	Freedom of Information Act (and its impact on the Parliament's research services)
2012/03/21	1963	Denial of the right to vote to persons with disabilities
2012/03/22	1964	Update: Speed limit of 30 km/h in residential areas
2012/04/05	1978	Vocational training funds
2012/04/27	1991	Update: Parliamentary Scrutiny of the United Nations and its Organisations



2012/05/22	2007 Websites of national Parliaments
2012/05/30	2015 Certain aspects of the statutory pension system
2012/06/13	2020 Social Media Network
2012/06/19	2026 The formation of criminal and terrorist organisations abroad
2012/06/19	2027 The rights of Parliamentary minorities in relation to public hearings
2012/06/22	2030 Living wills
2012/06/26	2034 International Consultancy and Training Services for Parliaments
2012/06/28	2038 Recognition of professional qualifications
2012/06/28	2039 Update: correct e-mail: Ombudsman for sustainable development
2012/07/12	2050 Analysis tool for cross-database searching for specific elements of an offence
2012/07/12	2049 Subsidization of the electricity price for energy-intensive industries
2012/07/17	2052 Circumcision of male minors for religious reasons
2012/07/17	2054 Exercising of voting rights by people who are functionally illiterate
2012/07/17	2053 ID card obligation for alcohol sales to young people
2012/07/23	2061 Promoting young talent music
2012/07/23	2062 Crime statistic systems in Europe
2012/08/03	2069 Smart meters for energy consumption
2012/09/05	2085 Comparison of developments in retirement provision
2012/09/05	2086 Audit requirements for cooperatives
2012/09/07	2087 Group of States against Corruption (GRECO)
2012/09/13	2089 Supervision of the Financial Markets
2012/09/17	2093 Temporary Employment via Agencies
2012/09/26	2101 End consumer: High electricity costs and electricity power cuts when bill is not paid
2012/10/01	2105 Copyright societies and user associations
2012/11/05	2139 Estate agents' commission and entrance requirements for the occupation of estate agent
2012/11/05	2140 Self-Employment in the Skilled Crafts Sector
2012/11/08	2147 Transposition of the EU Directive 2008/104/EC on temporary agency work
2012/11/16	2157 Update1: Legislation on public access to information in a number of countries in Europe
2012/11/26	2162 Advance child maintenance support
2012/12/11	2180 Parliamentary Students Scholarship Programmes
2012/12/12	2166 Update1: Authorization requirement for seeds
2012/12/19	2183 The role of childminders in looking after children under the age of 3
2013/01/28	2208 Pharmaceutical representatives
2013/02/06	2216 Rules on the subsequent immigration of children where their parents live apart
2013/02/20	2233 Establishment of a European Federal State
2013/03/11	2248 Surveillance of residential premises
2013/03/12	2250 The implementation of Directive 2008/50/EC with regard to low emission zones
2013/03/25	2260 The civilian use of drones
2013/03/25	2259 Recording citizens' migration background in official statistics
2013/03/26	2264 Measures against a political party which promotes racism
2013/04/03	2268 Implementation of the Anti-Discrimination Directive in Europe
2013/04/03	2269 Sabbaticals
2013/05/07	2292 Prevention of contact of a child with its parents
2013/05/15	2302 Parliamentary activities as regards the bilateral relations with Russia
2013/05/21	2307 Update: Local self-government in the EU
2013/05/21	2308 Update!: Further Questions on Corporate Criminal Law
2013/05/28	2318 Health Programmes and Prevention
2013/06/12	2329 Update: Public sector personnel expenditures in the Eurozone states since 2009
2013/06/17	2336 Social-security benefits changed since 2009
2013/06/18	2334 Regulations against forced prostitution
2013/06/28	2347 Registration of unmanned aerial vehicles and systems used by the military
2013/07/02	2349 Obligation to take back waste electrical equipment
2013/09/02	2375 IT support services in Parliament (EE, HU, LT, LV and SK added)

2013/10/15	2396	Rights of opposition of access to the constitutional courts
2013/10/17	2399	The establishment of a fiscal capacity for the Euro area
2013/10/25	2405	Liability of owners of a Wi-Fi network in the Baltic States
<b>GREECE - VOULI TON ELLINON</b>		
2012/01/13	1898	Protection of animals and the legislation on pet-keeping issues
2013/01/15	2199	The following-up of the implementation of the ratified laws
2013/01/28	2209	Parliamentary International Relations
2013/06/03	2321	Religious illustrations or symbols in the Plenary
2013/06/12	2328	Changes in Parliament's organization as a result of the EU Lisbon Treaty
2013/10/23	2401	URGENT! Three questions on Parliamentary Budget
<b>HUNGARY - NATIONAL ASSEMBLY</b>		
2012/01/17	1902	URGENT: Legal status of the person in charge in the Office of the Parliament
2012/02/03	1920	Historical, cultural, commercial goods of national values
2012/02/10	1924	Prize (honours, medals, etc) conferred on Parliamentary staff
2012/03/21	1961	Employer of management and staff in the administration of Parliament
2012/07/11	2045	Standards concerning the external visitors' clothing (dress code)
2012/09/28	2104	"Open the window, close the door" ECPRD ICT Seminar questionnaire
2012/10/10	2117	Legal deposit as a particular resource for acquisition of the Parliamentary Library
2012/11/06	2141	Homelessness regulation
2012/11/23	2164	MPs representing national minorities: interpretation and translation
2012/12/05	2173	Question time, interpellations and the number of staff (advisors) employed by different entities of the Parliaments
2013/01/10	2193	Update request 1005; 2180 – Parliamentary Students Scholarship
2013/03/25	2261	Voting by name and voting on amendments
2013/04/17	2276	Guard of honour (ceremonial guard) in Parliaments
2013/04/17	2277	URGENT! Chairpersons and contacts of the committees on sports
2013/05/15	2300	Music in the Parliament
2013/06/04	2322	National Flag in front of the Parliament's building (Greece, Romania, Russia, Slovakia, Ukraine added)
2013/07/12	2353	Burials at public costs
2013/11/21	2427	Ushers' Services in Parliaments
2013/12/20	2446	Sanctions on MPs and right of appeal
<b>ICELAND - ALTHINGI</b>		
2013/03/01	2242	Building plans within the Parliament's area and building plans for adherent grounds
<b>IRELAND - HOUSES OF THE OIREACHTAS</b>		
2012/01/11	1895	Pensions for Members of Parliaments, Members of Government and Secretary Generals
2012/01/19	1909	Update: Parliamentary statistics for 2011 or the latest Parliamentary year for which figures are available (publication of statistics)
2012/05/31	2016	Update: correction to deadline -Responsibility for Unfinished Housing Developments
2012/07/19	2057	Sound Notification (Bells) for Assembly and Divisions in Chambers
2012/10/03	2107	Secretary General to Parliament
2012/12/03	2170	Career mobility and succession planning in Parliament
2013/01/29	2211	Comparative Parliamentary Data
2013/02/27	2239	Parliamentary Printing and Publication
2013/05/14	2299	Display of All EU Member State Flags in Parliament
2013/06/04	2323	Free votes in Parliament
2013/09/12	2379	Polling hours for national, European and local elections
<b>ISRAEL - KNESSET</b>		
2012/01/03	1891	textbook provision (for primary and secondary education)
2012/02/29	1940	Family Friendly Parliament
2012/03/19	1956	Traffic fines based on income
2012/03/28	1972	The Parliament's role in the enactment and amendment of indirect taxation
2012/04/23	1986	Mechanisms of budgetary control and financial stability of football clubs
2012/04/30	1992	State Comptroller/ Ombudsman

2012/05/20	2004 Budget and/or Finance committees in Parliament
2012/06/27	2035 possession and use of lachrymatory agents
2012/09/13	2088 Fixed Book Price Laws
2012/11/06	2142 State support for the national press – Update Request 1175
2012/11/28	2165 Punitive / Exemplary Damages in Civil Law
2013/01/20	2205 Unfair Terms in Consumer (Standard-Form) Contracts
2013/02/13	2223 Official Publications (Official Journal or Gazette)
2013/02/27	2238 Update – Committee on Petitions
2013/05/01	2289 National Board/Council for Education
2013/05/20	2305 Obligation for the government to include measurable and quantitative economic and social targets, methods or projections in budgetary legislation
2013/05/27	2316 Update - Institutional Film of National Parliament
2013/07/21	2359 Environmentally friendly measures in Parliaments
2013/10/30	2410 Police powers to stop and search people (or vehicles)
2013/11/18	2421 Gender Impact Assessment (GIA) of bills/legislation
2013/12/04	2437 Foreign / Diplomatic Services in Parliaments

#### ITALY - CAMERA DEI DEPUTATI

2012/03/29	1974 Questionnaire on "The European Economic and Financial Crisis and the Role of Parliaments"
2012/06/13	2021 Implementation of the Digital Agenda for Europe
2013/03/05	2243 E-Democracy - good practices in Parliaments
2013/06/12	2330 Data about prison system
2013/11/25	2432 Age limit for admittance into Parliament buildings

#### ITALY - SENATO DELLA REPUBBLICA

2012/02/24	1937 Research and documentation on international affairs
2012/07/18	2056 Human Rights Committee in Parliament - Update
2013/10/09	2391 Offices responsible for drafting/receiving texts

#### LATVIA - LATVIJAS REPUBLIKAS SAEIMA

2012/04/16	1982 Disciplinary matters against members of the judicial system
2012/05/15	2001 Press councils / news ombudsmen
2012/09/13	2090 Legal framework for mass media
2012/10/25	2129 Electronic electoral register for Parliamentary elections
2012/11/12	2154 Urgent - Law on fiscal discipline
2013/01/30	2212 MPs and Parliamentary staff salary publication
2013/07/23	2361 Organization of events at the Parliament
2013/09/30	2384 Parliamentary Information services and EU presidency

#### LITHUANIA - SEIMAS

2012/02/14	1929 Losing Entitlement to Pension for the Members of Uniformed Services
2012/03/28	1971 Application of public procurement procedures in respect to political parties
2012/06/19	2028 Budgetary planning of MPs' redundancy payments (departure allowances)
2012/08/29	2081 Annual paid leave of employees in the Parliament
2012/10/09	2113 Criminal intelligence and special legal protection of lawyers (advocates)
2013/02/12	2222 State support for top-level sport athletes
2013/03/19	2256 Nutrition requirements in pre-school institutions for children with specific needs (vegetarian, allergic, etc.)
2013/05/07	2293 Linguistic requirements for business names
2013/11/19	2422 Urgent! Restrictions on affiliation with political parties in respect to state revenue service employees
2013/12/11	2442 Allowances and other guarantees to the former Presidents (heads of states) and their family members

#### MALTA - HOUSE OF REPRESENTATIVES

2012/04/27	1990 Ranking of Speaker in State Protocol
2012/08/17	2075 Travel by Speaker accompanied by spouse
2012/10/01	2106 Urgent for today afternoon: Parliament budget as % of state budget
2013/10/03	2388 Use of cameras by non-Members / visitors in the Parliamentary precincts

REPUBLIC OF MOLDOVA - ASSEMBLEE DE LA REPUBLIQUE DE MOLDAVIE	
2012/01/17	1900 Sexist use of the female body for advertising purpose
2012/03/21	1960 Law on opposition
2012/04/04	1977 European practice concerning activity based on entrepreneurial patent / trade licence
2012/05/11	1998 The status of wives of high officials (President, Speaker of the Parliament, Prime Minister)
2012/05/22	2005 Management of letterhead stationery
2012/06/14	2022 Notarial Offices
2012/08/02	2068 The right of Parliamentary faction, groups and committee to dispose their own budget within the legislative authority.
2012/10/09	2114 Regulation of the preliminary procedure in administrative contentious, before an administrative authority.
2012/11/26	2161 Punishment for unprocessed agriculture land
2013/01/17	2203 Regulation on State Register of Parliamentary Legal Acts
2013/06/21	2340 The circulation of the draft legislative acts in the Parliament
2013/10/07	2390 Social warranties for ombudsmen
MONTENEGRO - PARLIAMENT OF MONTENEGRO	
2012/01/24	1916 Number of hearings
2012/04/20	1984 Update - Committee on Petitions
2012/11/08	2150 Setting up Anti-Corruption Committee
2012/12/07	2176 Professional support provided to the members of Parliamentary working body dealing with monitoring negotiations with the EU
2013/01/07	2191 Social Welfare in EU Member States (financial support for the family)
2013/03/07	2246 The role of the Committee that deals with gender equality issues
2013/11/22	2429 Financial autonomy of municipal assembly/council
NETHERLANDS - TWEEDE KAMER DER STATEN-GENERAAL	
2012/03/06	1943 Clock for remaining speaking time in the Plenary Hall
2012/05/14	2000 Open Source Solutions (new deadline)
2012/06/26	2032 Number of Parliamentary Staff
2012/08/13	2073 Coping with peak periods
2012/09/25	2100 Public and private expenditure in healthcare
2012/10/03	2110 Armed private security guards against Piracy
2012/11/02	2136 Collaboration between Parliament and Science
2012/11/07	2145 Electronic voting systems in the Plenary Hall
2013/06/24	2341 Liability for group violence
2013/06/26	2342 Verbatim reports of Plenary debates
2013/07/16	2355 Establishment of large-scale farms ('mega-farms')
2013/07/25	2362 Parliamentary hearings under oath
2013/10/23	2403 Hearing candidate Government members in the House of Representatives
2013/11/20	2426 Mechanisms and instruments to make government documents more transparent?
2013/12/23	2449 Live subtitling of debates / speech recognition technology
NORWAY - STORTINGET	
2012/02/06	1921 Subsistence requirements for family reunification
2012/03/28	1970 The relation between the Committee on Foreign Affairs and the Foreign Office/Ministry
2012/05/29	2013 Ban on begging
2012/11/12	2153 A child's rights when it is born while its mother is remanded in custody
2013/03/07	2247 Organization of forensic work regarding DNA-testing and profiling
2013/04/22	2283 Organization of the defence sector (new recipient added)
2013/05/10	2295 Ban on begging
POLAND - SEJM	
2012/01/16	1899 Regulations concerning farmers' social insurance and retirement age
2012/01/20	1911 Some facilities and allowances available to Members of Parliament (Lower House in the case of a bicameral Parliament)
2012/01/20	1912 Police and military pension schemes

2012/03/15	1954	Internal audit and control in state administration
2012/07/13	2051	Regulations concerning traffic law enforcement
2012/08/07	2070	Control of conformity of bills with the legislation of the European Union
2012/08/23	2080	Regulations concerning selected aspects of labour rights
2012/09/14	2092	Tacit authorisation (tacit consent) in administrative procedures
2012/09/19	2094	The status of Parliamentary legislative services
2012/09/19	2096	Children at risk database
2012/10/12	2120	Procedural issues concerning state aid
2012/12/05	2172	Regulations concerning aid given to natural disaster victims
2013/01/10	2192	Political dialogue among national Parliaments in matters related to the EU
2013/01/14	2197	The Structure of the State Budget
2013/01/14	2198	The powers of labour inspection authorities to convert a civil law contract into a contract of employment
2013/01/15	2200	Regulations on apologies for infringement of personality rights
2013/02/19	2229	Administration of minor's property
2013/02/22	2236	Conditions and periods of limitation
2013/02/25	2237	Temporary Exhibitions Presented in Parliaments
2013/08/26	2370	Road lighting costs
2013/08/26	2369	Warning systems for natural disasters
2013/09/19	2383	Regulations concerning selected issues regarding trade unions
2013/11/12	2419	Sickness allowances in military, police and similar uniformed services

#### **POLAND - SENATE**

2012/02/21	1932	Copper and silver extraction taxes
2012/03/15	1955	Disclosure of a possible conflict of interests in a matter under debate or vote in Parliament
2012/05/11	1999	Personal control of Members of Parliament and Parliamentary staff carried out in the Parliament
2012/08/30	2084	Anti-nepotism laws and regulations
2012/12/24	2187	Benefits for disabled children and their carers
2013/04/11	2273	Emergency Medical Services
2013/05/22	2310	Emergency Medical Service - additional request
2013/05/24	2315	Regulation and practice for bank deposits after the death of the owner
2013/08/09	2366	Forms and Principles of Support for Former Anti-Communist Opposition Activists in Post-Communist Countries of Europe

#### **POLAND - SENATE**

2012/01/23	1915	Technology Assessment in Parliaments and participation in the European Parliamentary Technology Assessment network
2012/03/30	1975	Urgent – bodies in Parliament on quality / simplification of legislation
2012/08/22	2078	Parliamentary practice concerning petitions
2012/08/29	2082	Media Coverage of Parliamentary Proceedings.
2012/09/24	2098	Criminalise the consumption and marketing for consumption of psychoactive substances.
2012/10/04	2111	Obligation of Members to provide evidence of their qualifications when first arriving to the Parliament
2013/07/18	2358	Parliamentary Performance Evaluation Systems for Staff Members

#### **ROMANIA - CAMERA DEPUTATILOR**

2012/02/22	1935	Authentic interpretation of legal rules / acts
2012/03/01	1941	Consumer's right to return goods
2012/09/14	2091	Institutes for Parliamentary studies subordinated to national Parliaments
2013/02/19	2230	Homeowners associations in European Union Member States
2013/10/01	2387	Deadline for answering to petitions
2013/12/23	2447	Laws on amnesty and/or pardon; Amendments to the Criminal Code; Abuse of office and conflict of interests of MPs

#### **ROMANIA - SENAT**

2012/11/13	2155	Legislation on Forbidding any fascist, racist or xenophobic organizations and symbols ...
2012/12/30	2190	Statute of MPs
2013/02/07	2218	Methods of PET Collecting in Member States

2013/03/06	2245	Authorization of Specific Activities in Collecting Intelligence
2013/05/16	2303	The right to property - the right to purchase a plot of land
2013/11/14	2420	Legislation on the medical assistance granted to persons under the influence of alcoholic drinks, and/or stupeficient, psychotropic or hallucinogenic substances

<b>RUSSIA - COUNCIL OF THE FEDERATION</b>
---

2012/11/01	2133	Wi-Fi access in the Parliament
2013/02/18	2228	Planning the work of the Parliament Secretariat
2013/05/18	2304	Modern technologies to support Parliamentary activities - traditions and challenges
2013/12/31	2448	Local self-government systems

<b>SERBIA - NATIONAL ASSEMBLY</b>
-----------------------------------

2012/01/17	1901	Legislation governing the private security sector
2012/02/01	1919	National recognition for superb contribution to national culture and sport
2012/04/06	1979	Coalitions and coalition agreements
2012/04/18	1983	Jurisdiction and other matters concerning members and staff of Defence Committee and Security Services Control Committee
2012/09/19	2097	Alternative sanctioning in penal legislation
2012/10/08	2112	Protection of Patients' Rights
2012/10/15	2122	Migration authority
2012/11/02	2134	The Legal Definition of a Petty Theft or Fraud
2012/11/02	2135	The Legal Definition of a Petty Theft or Fraud
2012/11/05	2137	URGENT Allocations for agriculture in the state budget for 2012
2012/11/08	2149	Working Status of Theatre Actors
2012/12/03	2168	Women Parliamentarians' Caucus in Parliaments
2013/04/05	2272	Agricultural land
2013/04/26	2286	Stabilisation and Association Parliamentary Committee - Joint Parliamentary Committee (JPC)
2013/05/14	2297	URGENT Financing of Media
2013/05/21	2306	Legislation governing the detective work
2013/06/11	2327	Budget allocation for the national minorities and diaspora
2013/09/04	2377	Health animal protection
2013/11/26	2433	Roma Inclusion

<b>SLOVAKIA - NATIONAL COUNCIL</b>
------------------------------------

2012/01/17	1903	The House Arrest
2012/05/22	2008	Parliamentary Scrutiny of ESM
2012/05/28	2012	Validity of law
2012/06/26	2033	Waste management
2012/07/12	2047	Tax on agricultural land with line construction
2012/08/09	2071	Social police in European Union countries and forms of its operation
2012/08/23	2079	The effective regret (remorse) - criminal offense of non-payment of taxes
2012/10/03	2108	Educational level of candidates for local election
2012/11/21	2160	Public / people initiatives in the legislative process
2012/12/07	2175	Levy (payment) from dividend to the Health Insurance Company
2013/01/14	2196	The status of corruption whistleblower
2013/02/01	2214	The Act on Investment Aid
2013/02/06	2215	The state protocol
2013/02/28	2240	Emissions from Industrial Sources
2013/03/05	2244	The maintenance and cleaning of the sidewalks
2013/03/14	2253	Fees for investment projects paid by developers ( investors) to municipalities
2013/04/02	2266	The competences of the municipalities to regulate behaviour on the public space
2013/05/24	2314	The bankruptcy and restructuring.
2013/06/05	2325	The regulation of the marked dogs, cats and ferrets with an electronic identification system
2013/06/21	2338	Obligation of a citizen to report on a stay abroad
2013/07/30	2363	The Political public officials and Civil servants
2013/08/16	2367	The status of Parliament in time of war or in state of emergency.
2013/08/27	2372	Control of the use of EU Structural Funds by national Parliaments

2013/10/16	2397	The implementation of vaccination programme in the EU countries
2013/11/19	2424	The legislation for the cooperatives and social economic entities.
2013/12/02	2436	The notice of aliens stay
2013/12/11	2443	The system of execution procedure

<b>SLOVENIA - DRZAVNI SVET (NATIONAL COUNCIL)</b>
---

2013/12/13	2444	Language in international insolvency proceedings and compulsory dissolution proceedings
------------	------	---

<b>SLOVENIA - DRZAVNI ZBOR (NATIONAL ASSEMBLY)</b>
--

2012/04/23	1987	Parliamentary shops - legal basis, financing and organisation
2012/11/05	2138	Authenticity of signatures
2013/03/25	2258	Audio-video system in Parliaments
2013/06/21	2339	Parliamentary restaurants
2013/07/22	2360	The Golden Fiscal Rule
2013/10/28	2406	Filming judges

<b>SPAIN - CONGRESO DE LOS DIPUTADOS</b>
--

2012/03/28	1973	Transparency law
2012/04/03	1976	Questionnaire for the ECPRD Seminar 'Parliaments on the Net X', Madrid June 2012
2012/05/28	2011	Transparency of the bodies governing the judicial power
2012/10/30	2132	Parliamentary Procedure at Hearing President of the Central European Bank German Bundestag
2013/01/31	2213	Total number of Parliamentary civil servants (!! please react only if you wish to update figures provided for req 2032 and 1909)
2013/03/01	2241	Regulation of gifts and presents to Heads of State, Government Members, Members of Parliament and civil servants in their official capacity or immediately after having left their position
2013/06/10	2326	Hearings before the Parliament of candidates to be elected as members of constitutional bodies
2013/09/18	2382	Membership, Setting-up and obligation of the members of polling bureaux

<b>SWEDEN - RIKSDAG</b>
-------------------------

2012/01/12	1896	Measures against human trafficking
2012/01/12	1897	Update: Policies regarding foreign gaming companies
2012/01/19	1908	Defence Equipment Projects
2012/01/20	1913	Gendarmerie / Military Police - organization and legal framework
2012/02/06	1922	Newspaper as part of Parliamentary administration
2012/02/07	1923	Not-for-profit corporations
2012/02/24	1936	VAT on returnable bottles and cans
2012/03/08	1947	Legal sanctions for traffic offences involving heavy goods vehicles
2012/03/23	1967	The composition of the unemployed
2012/05/03	1993	Embryo donation
2012/05/07	1996	Health and medical services for undocumented migrants
2012/06/05	2017	Green parties and nuclear power
2012/06/20	2029	Distance related charges for heavy goods vehicles
2012/08/10	2072	Distance related charges for heavy goods vehicles 2
2012/08/14	2074	Conditions for MPs
2012/08/22	2077	Benefits and bonuses aimed at encouraging soldiers to serve longer in the armed forces
2012/08/30	2083	European Regional Development Fund - private and/or public expenditure
2012/11/13	2156	General block exemption on state aid
2012/12/20	2184	Legal definition of "consumer" in the national consumer law
2013/02/11	2221	Time required for eligibility for citizenship
2013/02/14	2225	Innovation strategies
2013/02/14	2226	Frågor angående avskrivning av nyproducerad konst
2013/02/15	2227	Trade and investment promotion
2013/03/12	2249	National reduction targets for the emissions of greenhouse gases
2013/05/03	2291	Length of payment periods
2013/05/08	2294	Rights of stateless persons

2013/05/14	2296	Event for former MP's
2013/05/24	2312	Age limit on the use of solariums
2013/05/31	2320	Parliamentary approval for deploying armed forces abroad
2013/07/15	2354	Public Procurement Education
2013/07/18	2356	Computer programming in national curriculums
2013/08/30	2374	Stenographers in Parliament
2013/10/29	2407	Airport security - passengers and luggage
2013/11/20	2425	Code of Conduct for Members of Parliament - urgent
2013/11/25	2430	Security checks of employees of party secretariats
<b>SWITZERLAND - BUNDESVERSAMMLUNG</b>		
2012/07/24	2063	Booking visits to Parliamentary sessions
2013/01/11	2194	Internal Job Mobility in Parliaments
2013/08/05	2365	IT Budget 2012
<b>"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA" - SOBRANIE</b>		
2012/07/05	2042	URGENT: Statistics - plenary sessions, adopted acts proposed by the Parliamentary opposition
2013/12/04	2439	URGENT: Overflow of amendments to the State Budget
<b>TURKEY - THE GRAND NATIONAL ASSEMBLY</b>		
2012/02/13	1927	Stenographic record of plenary debates - treatment of interjections
2012/04/11	1980	The Use of CCTV Surveillance Cameras in National Parliaments
2012/04/20	1985	Expropriation and purchases of fixed assets
2012/06/18	2024	A Committee of Inquiry on Information Technologies
2012/11/08	2146	Voting Rights of the Military
2012/12/11	2181	Gender Sensitive Parliament
2012/12/14	2182	Use of a teleprompter / telescript device in the plenary
2013/01/17	2201	The Right to Decline Treatment by Health Employees Exposed to Violence
2013/05/15	2301	The Recording of Expletive Language Used in Parliamentary Debates and the Evidentiary Value of Verbatim Reports before Courts
2013/05/22	2311	Questionnaire on Relations between Parliaments/Their Administrative Organizations and Think Tanks
2013/09/30	2385	Use of names, honorifics, titles, and forms of address in official documents of Parliaments
2013/12/02	2435	Environmental Management in Parliaments- An Update
<b>UKRAINE - VERKHOVNA RADA</b>		
2012/04/25	1988	Parliaments procedures, methods, criteria, indicators and standards of calculation of budget funds for the acquisition of ICT (computers (stationary or portable) for members of Parliament and Staff
<b>UNITED KINGDOM - UK PARLIAMENT - HOUSE OF COMMONS</b>		
2012/02/27	1938	Regulation of the Press/Newspapers
2012/05/29	2014	Purchase of residential property by non-nationals for investment
2012/07/02	2040	Armed forces - future numbers
2012/07/20	2058	Extradition to United States
2012/11/12	2152	Discounted/concessionary travel (in public transport)
2013/10/29	2408	Parliamentary activities and UN sustainable development agenda
2013/10/29	2409	Parental bereavement leave from employment
<b>UNITED KINGDOM - UK PARLIAMENT - HOUSE OF LORDS</b>		
2012/02/16	1930	Modernisation of the Parliament building
2012/05/04	1994	Recording abstentions
<b>UNITED STATES OF AMERICA - CONGRESS</b>		
2012/01/31	1917	Population of Northern Cyprus
2012/01/31	1918	Population of Cyprus--historical questions
2012/10/09	2116	Minister's letter "placed in the Commons Library" re: HMSO privatisation
2013/04/03	2270	Records of Parliamentary committee proceedings--print vs. digital/audio/video



## ANNEXE 5

### PARTICIPATION AUX SEMINAIRES DU CERDP

**2012-2013**

<b>Event</b>	<b>Number of participants</b>
Seminar "Share experiences and solutions for an ICT based Parliament" (Area of Interest ICT in Parliaments) Baku - Milli Mejlis of Republic of Azerbaijan 28-29 November 2013	47 participants from 25 Parliaments
Seminar "Modern technologies to support Parliamentary activities - traditions and challenges" Saint Petersburg - Council of Federation, 19-21 September 2013	50 participants from 34 Parliaments
Seminar 'New fiscal frameworks' (Area of Interest Economic and Budgetary Affairs) Vienna - Parlament 20-21 June 2013	46 participants from 28 Parliaments
Seminar "Parliamentary libraries and archives and their role in the preservation and conservation of the historical and cultural heritage of their countries" Paris, Assemblée et Sénat - 31 May - 1 June 2013	63 participants from 35 Parliaments
Procedures and Practices for Debating and Approving Long Term National Strategies in Parliaments Tallinn - Riigikogu 30-31 May 2013	52 participants from 25 Parliaments
Seminar "Parli@ments on the Net XI - Realising the digital Parliament" London - UK Parliament 2-3 May 2013	65 participants from 42 Parliaments
Seminar "Parliamentary Research and the Plurality of Information Sources available to Members of Parliament" Prague - Poslanecká sněmovna Parlamentu České republiky 3-5 April 2013	43 participants from 25 Parliaments
Seminar "Open the window, close the door - The role of Open data, XML and Web 3.0 ... (Area of Interest ICT in Parliaments) Budapest - Országgyűlés 15-16 November 2012	65 participants from 30 Parliamentars
Seminar 'Parliamentary control of the Government in the Legislative Process' (Area of Interest Parliamentary Practice and Procedure) Berlin, Bundesrat - 13-14 September 2012	44 participants from 32 Parliaments
Seminar Building for Parliament, (re)construction, maintenance, layout and design of Parliamentary building (Area of Interest Libraries, Research Services and Archives) The Hague - Tweede Kamer 6-7 September 2012	36 participants from 19 Parliaments
Seminar Members' use of information and changing visions of the Parliamentary Library (Area of Interest Libraries, Research Services and Archives)	51 participants from 34 Parliaments

Copenhagen - Folketing 14-15 June 2012	
Seminar 'The European Economic and Financial Crisis and the Role of Parliaments' (Area of Interest Economic and Budgetary Affairs)	53 participants from 28 Parliaments
Rome - Camera dei deputati e Senato 7-8 June 2012	
Seminar 'Parli@ments on the Net X - Mobility, transparency and open Parliament: best practices in Parliaments' web pages' (Area of Interest ICT in Parliaments)	75 participants from 45 Parliaments
Madrid - Congreso 31 May - 1 June 2012	
<b>Total</b>	<b>690 participants = average of ca 53 persons/event</b>

## ANNEXE 6

### LIGNES DIRECTRICES SUR LES QUESTIONNAIRES ET LES ÉTUDES COMPARATIVES (13 novembre 2006)

(15 octobre 2010)

Les études comparatives représentent l'une des fonctions les plus importantes du réseau du CERDP. Ces lignes directrices fournissent un cadre relatif à la soumission de questions comparatives en vue d'aider à la fois les assemblées faisant les demandes et celles y répondant. L'ensemble des réponses individuelles ainsi que les résumés qui en résultent seront disponibles sur le site Internet du CERDP.

Les lignes directrices suivantes ont été approuvées lors de la Conférence des correspondants en octobre 2010.

Dans ces lignes directrices:

- un 'questionnaire' est une demande de documentation envoyée à trois assemblées ou plus via le réseau du CERDP

- un 'résumé' concerne des réponses à un questionnaire, préparée premièrement pour l'assemblée qui l'a demandée, puis deuxièmement mise à la disposition de tous les Correspondants via le site web du CERDP.

1. L'Article 9.1 des Statuts du CERDP stipule que « le CERDP *promeut la coopération entre les assemblées membres par l'échange d'informations, la compilation de documentation et d'études et l'organisation de séminaires ...* ».
2. Des échanges d'informations ont lieu et des notes documentaires (études comparatives) sont préparées à la demande du personnel des assemblées membres et par celui-ci. Une fois la préparation terminée, ces informations sont mises à la disposition de tous les correspondants du CERDP.
3. Lorsqu'une assemblée membre souhaite entreprendre une étude comparative, son correspondant (ou son suppléant) doit préparer un questionnaire, puis en demander la diffusion à tous les correspondants ou à une partie d'entre eux.
4. Le Secrétariat du CERDP est responsable de la validation et de la diffusion des questionnaires auprès des correspondants. Par conséquent, les assemblées doivent envoyer tous leurs projets de questionnaires au Secrétariat, sous forme électronique en utilisant le formulaire qui se trouve en ligne sur le site web du CERDP. Le Secrétariat vérifie la base de données relative aux demandes afin d'éviter les éventuels doublons et y ajoute les informations concernant les demandes qui y sont associées. Par la suite, le Secrétariat enverra la demande à la fois aux correspondants ainsi qu'à leur suppléant pour réponse.
5. Si le Secrétariat est fermé, l'administrateur activera la fonction de transmission automatique de sorte que les nouvelles demandes soient envoyées directement aux correspondants sans validation.

#### CONSEILS RELATIFS AUX QUESTIONS COMPARATIVES

6. Avant d'adresser leur projet de questionnaire au Secrétariat du CERDP, les correspondants doivent veiller à ce que :
  - les informations qu'ils recherchent ne soient pas déjà disponibles (par exemple via des études comparatives antérieures, des sites Internet tels que ceux des parlements nationaux, de l'ASGP, de l'UIP, etc.) ;
  - la formulation des questions ne prête pas à confusion et permette de répondre assez facilement.

7. Les assemblées peuvent soumettre autant de questions qu'elles le souhaitent. Cependant, tous les correspondants doivent garder à l'esprit la charge de travail qu'ils imposent à leurs collègues des autres parlements en leur demandant de répondre à des questionnaires et devraient, dans la mesure du possible, recourir à d'autres moyens de trouver les informations dont ils ont besoin.
8. Dans tous les cas, les questions comparatives doivent :
  - être aussi courtes et simples que possible. *Des questions courtes et simples inciteront davantage de personnes à y répondre.*
  - donner un délai aussi long que possible. *On obtiendra moins de réponses avec des délais courts sans raison particulière.*
  - être accompagnées d'un « modèle » de réponse rédigé par l'assemblée posant les questions. *Les systèmes juridiques et les politiques variant considérablement d'un pays à l'autre, des questions formulées dans un pays sont par conséquent souvent difficiles à comprendre dans un autre. Un modèle de réponse permettra aux pays répondant à des questionnaires comparatifs de comprendre ce qui leur est demandé.*
9. La demande de diffusion d'un questionnaire doit être déposée sous forme électronique, en utilisant le modèle qui se trouve sur le site du CERDP, et comporter :
  - le nom complet de l'assemblée requérante ;
  - les coordonnées complètes (nom, titre, téléphone, fax et adresse électronique) de la personne responsable au sein de l'assemblée requérante ;
  - un titre clair et, si possible, très explicite pour le questionnaire (*cela simplifiera la recherche des questionnaires comparatifs sur le site web du CERDP, puisque la recherche se fait sur les mots dans les titres*) ;
  - des informations détaillées sur le contexte, notamment la raison justifiant le questionnaire et l'usage que l'on compte faire des résultats ;
  - la liste des groupes de correspondants auxquels le questionnaire doit être adressé (par exemple tous les correspondants, correspondants de l'UE etc.) ;
  - le délai souhaité pour la soumission des réponses ;
  - un modèle de réponse établi par l'assemblée requérante en se basant sur sa propre situation.
10. En principe, les questions comparatives peuvent être rédigées indifféremment dans l'une des trois langues du CERDP, mais on recevra les réponses plus rapidement si l'on joint une traduction en anglais.

### **CONSEILS RELATIFS AUX REPONSES**

11. Les réponses aux questionnaires doivent être adressées par le personnel parlementaire compétent à la personne désignée par l'assemblée requérante dans les délais prévus.
12. Les réponses aux demandes d'étude comparatives sont publiés dans la section privée du site Web du CERDP. Les correspondants et autres doivent utiliser la page de réponse en ligne pour répondre, ce qui permet un traitement automatique
13. Les réponses doivent être rédigées dans l'une des langues du CERDP, mais l'anglais est préférable.
14. Dans les systèmes législatifs bicaméraux, les réponses peuvent être fournies par une assemblée ou par les deux selon la nature de la demande. Si la réponse de chacune des assemblées est identique, les deux assemblées doivent décider laquelle répond au nom des deux et précisent dans leur réponse qu'elles procèdent ainsi.

### **CONSEILS RELATIFS AUX RÉSUMÉS**

15. L'assemblée requérante est chargée de réaliser *un résumé* sur la base des réponses au questionnaire. Au cas où elle informe de ne pas pouvoir réaliser de *résumé*, elle doit le communiquer préalablement au moment qu'elle fait la requête du questionnaire.
16. Une fois achevé, ce résumé doit être mis à la disposition de tous les correspondants du CERDP dans les meilleurs délais. Il est à faire parvenir sous forme électronique au Secrétariat du CERDP au plus vite possible dès sa réalisation. Le Secrétariat du CERDP enverra un accusé de réception. Un résumé réalisé

en vue d'un séminaire du CERDP doit être d'abord mis à la disposition des participants à la conférence (sur papier dans le dossier de la conférence et sur le site Internet qui lui est consacré), puis de tous les correspondants du CERDP, accompagné des actes du séminaire et d'autres documents pertinents.

17. Le résumé sera préférablement rédigé dans une des trois langues de travail du CERDP mais peut être rédigé dans la langue nationale de l'assemblée requérante.
18. Tous les résumés seront mis à la disposition des correspondants du CERDP via le site Internet ([www.ecprd.org](http://www.ecprd.org)), ainsi que les réponses initiales fournies par les parlements.
19. Deux assemblées membres ou plus peuvent collaborer en vue de préparer ou de mettre à jour un résumé sur une question précise ou de créer un dossier électronique. Ce type de coopération peut être informel ou avoir lieu sous forme d'un groupe de travail ad hoc créé conformément à l'Article 9.4 des Statuts du CERDP.

### **Schéma opérationnel pour l'élaboration d'une étude comparative du CERDP**

<b>1</b>	<b>Correspondant requérant</b>
Élabore le questionnaire selon les lignes directrices, en utilisant le modèle sur le site du CERDP et en fournissant un modèle de réponse	
<b>2</b>	<u>Correspondant requérant</u>
Envoie le questionnaire au Secrétariat du CERDP pour diffusion	
<b>3</b>	<b>Secrétariat du CERDP</b>
Vérifie les questions pour éviter les doublons et les transmet aux correspondants et correspondants adjoints concernés	
<b>4</b>	<u>Correspondants</u>
Adressent leurs réponses aux questionnaires dans les délais prévus à l'assemblée requérante et au Secrétariat du CERDP	
<b>5</b>	<u>Correspondant requérant</u>
Réalise un résumé sur la base des réponses reçues et le soumet au Secrétariat du CERDP	
<b>6</b>	<u>Secrétariat du CERDP</u>
En temps opportun, met les résumés en ligne sur le site du CERDP	

## ANNEXE 7

### LIGNES DIRECTRICES SUR L'ORGANISATION DE SEMINAIRES DU CERDP

12 octobre 2007

#### 1. *Préface*

Pour répondre aux demandes des Correspondants, le Comité Exécutif du CERDP, en 1998, a conçu une brochure destinée à assister les parlements dans l'organisation des manifestations dans le cadre du CERDP.

Cette nouvelle version révisée tient compte des suggestions faites au cours des dernières années. Elle a été approuvée par la Conférence des Correspondants lors de sa réunion du 12 octobre 2007 à Erevan.

Le manuel est destiné à être une aide quant à l'organisation pratique des séminaires du CERDP.

Ce manuel est également disponible sur le site Web du CERDP ([www.ecprd.europarl.europa.eu](http://www.ecprd.europarl.europa.eu)), sur lequel il est aussi possible de télécharger les logos. Ces données peuvent également être obtenues par courrier électronique auprès du secrétariat du CERDP.

Les commentaires concernant cette publication sont à adresser au cosecrétaire du CERDP.

Piotr NOWINA-KONOPKA  
codirecteur  
Parlement européen

Wojciech SAWICKI  
codirecteur  
Assemblée parlementaire  
du Conseil de l'Europe

## **Introduction**

Les séminaires constituent une des méthodes de travail du Centre européen de recherche et de documentation parlementaires (article 9 paragraphe 1 des statuts du CERDP). Ils sont, en général, organisés par les parlements nationaux en collaboration avec le secrétariat du CERDP. Ce document a pour objet de décrire la procédure à suivre pour l'organisation d'un séminaire du CERDP.

- a. Les Correspondants du CERDP devraient soumettre au Comité Exécutif leur **proposition pour l'organisation d'un séminaire**, au plus tard en septembre de l'année qui précède la Conférence annuelle des Correspondants du CERDP, en vue de permettre au Comité Exécutif de la présenter au cours de celle-ci pour approbation (cette réunion a traditionnellement lieu en octobre).
- b. Si on considère que le thème du séminaire proposé tombe dans le domaine d'activité pour lequel un coordinateur du CERDP a été nommé, le Comité Exécutif consultera le coordinateur concerné sur l'organisation du séminaire en question. Par la suite, le coordinateur sera responsable – avec le Correspondant du CERDP du parlement hôte – pour la coordination des préparatifs du séminaire.
- c. A la lumière des propositions reçues, le Comité Exécutif établit une liste bien équilibrée des séminaires en considération de leur localisation, leur planification dans l'année ainsi que des sujets proposés.
- d. La proposition devrait contenir le thème envisagé, un projet d'ordre du jour et une proposition de date. Le thème proposé devrait revêtir un intérêt commun pour les différents parlements nationaux et être conforme aux statuts du Centre.
- e. Le séminaire devrait également tenir compte, si possible, des conférences organisées précédemment par le CERDP sur le même thème, afin d'assurer une continuité dans les débats parlementaires.
- f. **L'ordre du jour du séminaire** devrait être établi de manière à ce que le thème choisi soit traité sur la base des expériences des différents parlements nationaux ou pays. Les séminaires devraient offrir aux participants une perspective européenne étendue au lieu de se concentrer uniquement sur l'expérience d'un seul pays. C'est pourquoi il est recommandé que des collègues d'autres parlements ou des experts extérieurs devraient être invités en tant qu'orateurs principaux.
- g. Le parlement hôte devrait informer le Comité Exécutif de l'existence d'éventuels sponsors extérieurs.
- h. Si le parlement qui organise le séminaire sollicite une aide financière de la part du CERDP, un projet de budget devrait être inclus.
- i. L'ordre du jour devrait encourager une participation active (suffisamment de temps pour les débats, les discussions de groupes en parallèle [groupes de travail], etc.).
- j. L'ordre du jour devrait inclure, si possible, une allocution de bienvenue par le secrétaire général du parlement hôte ainsi qu'une intervention par un représentant du Comité Exécutif du CERDP.
- k. Le projet d'ordre du jour devrait être envoyé au secrétariat du CERDP au plus tard neuf semaines avant le séminaire pour approbation par les codirecteurs.
- l. Le séminaire devrait être destiné aux membres du personnel des parlements. La proposition devrait indiquer clairement si le séminaire est destiné à un groupe spécifique (par exemple bibliothécaires, secrétaires de commission, juristes, membres de l'administration, personnel chargé des technologies de l'information, etc.).
- m. Les séminaires devraient avoir lieu de préférence le jeudi/vendredi, vendredi/samedi ou lundi/mardi afin de permettre aux participants d'obtenir des billets moins chers (APEX, PEX).
- n. La proposition initiale devrait indiquer clairement les objectifs à réaliser au cours du séminaire.

## ***Invitations***

Les invitations à participer au séminaire devraient être prêtes, si possible, au plus tard douze semaines avant celui-ci. Elles sont à communiquer par e-mail au secrétariat du CERDP en vue de leur transmission à tous les Correspondants du Centre. Dans la lettre d'invitation, les Correspondants sont priés de désigner les participants de leurs parlements respectifs. Aucune invitation ne pourra être adressée directement à des membres du personnel des parlements nationaux.

Les invitations doivent inclure:

- une lettre d'invitation contenant des informations générales concernant le séminaire (thème, date, nom de la personne à laquelle elle est adressée, objectifs, etc.) ;
- le projet d'ordre du jour du séminaire;
- (le cas échéant) un questionnaire à renvoyer aux organisateurs avant le séminaire en vue de permettre à ces derniers d'effectuer une étude comparative sur le thème du séminaire;
- une liste des hôtels proposés (où des chambres ont été réservées);
- un formulaire d'inscription (le cas échéant, portant indication quant au groupe de discussion souhaité).

Les formulaires d'inscription doivent être renvoyés aux organisateurs trois semaines au plus tard avant la manifestation.

## ***Le site Web du CERDP / du parlement hôte***

Afin de permettre aux Correspondants de préparer convenablement leurs contributions et participation, toute information pertinente quant aux séminaires devra également être disponible sur le site Web du CERDP ([www.ecprd.euoparl.europa.eu](http://www.ecprd.euoparl.europa.eu)) et/ou le site du parlement hôte.

Ces sites Web peuvent aussi être utilisés pour mettre au point des rapports définitifs, des questionnaires et des études comparatives résultant du séminaire.

## ***Lieu de réunion***

Il est recommandé de tenir les séminaires du CERDP dans l'une des salles de réunion du parlement national accueillant l'événement. Le programme peut inclure une brève visite du bâtiment du parlement.

Les salles devront être équipées de cabines d'interprétation, de microphones et d'écouteurs. Verres, eau, papier et crayons devraient être mis à la disposition des participants. Une documentation concernant le CERDP (fournie par le secrétariat du CERDP) devrait également être disponible. Il serait souhaitable de pouvoir disposer d'une documentation concernant le parlement, la ville et le pays où le séminaire a lieu. Le logo du CERDP (fourni par le secrétariat du CERDP) devrait être mis en évidence dans la salle.

Des panneaux en anglais et en français devront être affichés de façon à permettre aux participants de trouver aisément leur salle de réunion. Des badges devront être préparés à l'intention des participants.

## ***Réservation d'hôtel***

Il serait souhaitable que les organisateurs réservent en avance des chambres dans des hôtels situés à proximité du lieu de réunion. Ces pré-réservations devraient prendre en compte le souhait de certains participants de pouvoir prolonger leur séjour jusqu'au week-end en vue de bénéficier de billets moins chers. La possibilité d'un choix entre deux ou trois hôtels de différentes catégories (deux, trois ou quatre étoiles) est toujours appréciée. La liste des hôtels suggérés, jointe à l'invitation, devrait comporter l'adresse, les numéros de téléphone et de fax et, si nécessaire, un code de réservation lorsqu'un prix préférentiel a été négocié.



### ***Interprétation lors des séminaires***

L'interprétation simultanée dans les langues de travail courantes du CERDP est fort appréciée. Le parlement hôte supportera les frais liés à l'interprétation et à l'utilisation de l'équipement d'interprétation (cabines, microphones, écouteurs, etc.).

L'interprétation simultanée devrait aussi être assurée - si possible - pour les groupes de discussion. Si cela s'avérait impossible, le formulaire d'inscription joint à la lettre d'invitation devrait indiquer les langues utilisées au sein des groupes de travail.

### ***Sponsors***

En principe, les frais encourus pour l'organisation d'un séminaire devraient être couverts par le parlement hôte. Les frais liés à la participation de représentants de certains parlements pourront être assumés par le Parlement européen ou l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Les Correspondants des pays concernés seront directement informés de cette possibilité par le secrétariat du CERDP.

Il se pourrait que le parlement hôte essaie de trouver des sources de financement supplémentaires (par exemple en vue de couvrir les frais d'interprétation, la participation d'experts, les repas officiels, etc.). Tout financement doit être effectué conformément aux règles nationales applicables pour les manifestations organisées par ou au sein des parlements nationaux. Si le parlement hôte décide d'accepter une aide extérieure, il se doit d'informer préalablement le Comité Exécutif du CERDP de la proposition faite à ce sujet ainsi que des règles nationales en matière de sponsoring. Le Comité Exécutif peut formuler des objections en ce qui concerne le sponsor proposé, s'il estime que celui-ci est inapproprié. Il convient d'attacher une attention particulière aux sponsors commerciaux et, dans ce cas, le Comité exécutif peut demander au parlement hôte de présenter une justification détaillée démontrant des raisons pour lesquelles ce type particulier d'aide est jugé nécessaire.

### ***Assistance du secrétariat du CERDP***

Le parlement hôte recevra du secrétariat du CERDP la documentation concernant le Centre pour distribution aux participants au cours du séminaire. Le secrétariat fournira également des données techniques et graphiques concernant la mise en page du CERDP et pouvant être utilisées lors de l'impression des documents du séminaire.

Les parlements hôtes sont encouragés à contacter le secrétariat du CERDP afin de pouvoir bénéficier de sa compétence très étendue, afin qu'ils soient mis au fait et assistés pour les questions techniques et pratiques de l'organisation d'un séminaire. Ceci est important surtout si une aide financière de la part du CERDP a été sollicitée.

### ***Formulaires d'évaluation***

Avant la fin du séminaire, chaque participant devrait se voir remettre et remplir un formulaire d'évaluation. Ce formulaire devrait être préparé par le parlement hôte, sur la base du modèle joint (voir annexe). Après avoir été examinés par le parlement hôte, une analyse / un résumé de ces formulaires devrait parvenir au secrétariat du CERDP.

### ***Rapport***

Le Correspondant CERDP du parlement hôte est invité à élaborer un rapport sur le séminaire, destiné à être publié sur le site Web du CERDP ainsi que dans la Newsletter du CERDP. Ce rapport devrait fournir un bref aperçu du séminaire (thème, objectifs, date, lieu, ordre du jour, participants et résultats obtenus) et présenter également les résultats de l'évaluation mentionnée ci-dessus. Il devrait être envoyé au secrétariat du CERDP en l'espace d'un mois après la tenue du séminaire au plus tard. Une publication unique avec les documents élaborés dans le cadre du séminaire (documents présentés par les intervenants, une étude comparative fondée sur les questionnaires distribués avant le séminaire, compte-rendu des discussions, etc.) serait fort appréciée.

**SEMINAIRE DU CERDP - FORMULAIRE D'ÉVALUATION**

- 1. Pourquoi avez-vous décidé de participer à ce séminaire ?  
Veuillez indiquer un ou plusieurs choix :**

Pour obtenir des informations – mettre à jour mes connaissances – sur le thème séminaire	
Pour établir des contacts avec des orateurs	
Pour établir des contacts avec d'autres parlements	
Autres raisons [veuillez expliquer]:	

- 2. Le séminaire a-t-il contribué à l'atteinte de vos objectifs?**

Beaucoup	Moyen	Peu	Pas de tout

- 3. (a) J'aurais souhaité recevoir plus d'informations sur les sujets suivants:**

**(b) pour les raisons suivantes:**

- 4. (a) Je propose les thèmes suivants pour un séminaire futur:**

**(b) pour les raisons suivantes:**

**5. Comment évaluez-vous l'organisation générale du séminaire en ce qui concerne:**

	Très Satisfaisant	Satisfaisant	Pas Satisfaisant	Pas satisfaisant de tout
Les arrangements administratifs				
La salle de réunion et l'interprétation				
Le programme				
La qualité des orateurs				
L'organisation globale				

**6. Comment avez-vous appris la tenue de ce séminaire ?  
Veuillez indiquer un ou plusieurs choix:**

par le site Web du CERDP	
par courrier électronique direct	
par le Correspondant du CERDP	
Autre: [veuillez préciser]	

**7. Autres réflexions / suggestions (quant aux questions pratiques):**

## ANNEXE 8

### TÂCHES ET MISSIONS DU COORDINATEUR DU CERDP

Les coordinateurs du CERDP sont nommés par son Comité exécutif, conformément à l'article 9.3 des statuts du CERDP. Ils sont choisis au sein du personnel compétent des assemblées membres, avec le consentement de l'assemblée concernée, pour un mandat renouvelable de trois ans.

Le coordinateur du CERDP est chargé:

- de coordonner les activités du CERDP dans leur domaine de compétences ;
- de promouvoir une coopération étroite ainsi que l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les assemblées membres du CERDP dans leur domaine de compétences ;
- de suivre les développements et de se tenir informer des nouveautés dans leur domaine de compétences ;
- d'analyser les informations recueillies et d'en extraire de nouvelles idées et propositions pour les futurs programmes du CERDP ;
- de créer un réseau avec le personnel des assemblées membres, d'entretenir les contacts avec celui-ci et avec d'autres réseaux interparlementaires actifs dans leur domaine de compétences (par l'intermédiaire de sites web, de groupes e-mail, etc.), afin de favoriser la circulation rapide des informations ;
- de se mettre en rapport avec les correspondants du CERDP et les fonctionnaires des assemblées membres actifs dans leur domaine de compétences afin d'examiner avec eux l'intérêt de leurs assemblées respectives pour de nouvelles activités du CERDP ;
- d'assister les assemblées membres dans l'organisation d'activités relevant de leur domaine de compétences ;
- de contribuer à l'élaboration d'un programme d'activités détaillé des assemblées membres dans leur domaine de compétences, en tenant compte de ce qui a déjà été fait, afin d'éviter les répétitions inutiles ;
- de rendre compte régulièrement de leurs activités au Comité exécutif du CERDP et à la Conférence des correspondants ;
- de coopérer avec les autres coordinateurs du CERDP afin de promouvoir les synergies et d'éviter les doublons.

#### Domaines d'intérêt du CERDP et sujets couverts par ces domaines

##### Bibliothèques, recherche et archives parlementaires :

- Questions d'ordre général :
  - organisation,
  - personnel,
  - politiques,
  - services,
  - budget et ressources,
  - relations avec la clientèle et marketing,
  - critères de performance.
- Bibliothèques :
  - développement des collections,
  - questions d'espace,
  - utilisation de bases de données,
  - sources de référence,
  - services actuels d'information,
  - bibliothèques électroniques.
- Services de recherche :
  - analyse et assistance aux députés, aux groupes politiques et aux commissions,
  - nouveaux produits,
  - diffusion et disponibilité,
  - analyses législatives.
- Archives :
  - sur support papier et numérique,
  - ouverture au public.

### **Technologies de l'information et de la communication au sein des parlements :**

- Evolution des TIC au sein des parlements :
  - parlement électronique (services et technologies web ; web 2.0 et 3.0 ; données ouvertes dans le web des données) ;
  - architecture orientée services (SOA) et services web ;
  - signature numérique ;
  - système de vote électronique ;
  - archivage des données numériques.
- Stratégies en matière de TIC au sein des parlements :
  - architecture d'entreprise du parlement ;
  - sécurité des informations et continuité opérationnelle ;
  - logiciels libres contre systèmes de licence payante.
- Base de connaissances en matière de TIC (structure et fonctionnement des TIC au sein des parlements)
- Projet de représentation électronique pour assister les élus mobiles
- .

### **Pratique et procédure parlementaires :**

- Parlement et constitution/régime parlementaire/démocratie représentative.
- Composition et dissolution des assemblées parlementaires.
- Organes des assemblées parlementaires.
- Fonctions des assemblées parlementaires :
  - législation,
  - contrôle du gouvernement,
  - compétence budgétaire,
  - compétences spécifiques,
  - dimension internationale,
  - incidents et sécurité,
- Statut des députés :
  - statut matériel,
  - immunités parlementaires,
  - déclaration d'intérêts et/ou de patrimoine,
  - incompatibilités,
  - déontologie,
- Organisation interne des assemblées parlementaires :
  - personnel,
  - services,
  - logistique et locaux,
  - personnalité juridique et poursuites judiciaires,
  - relations avec la presse,
  - protocole,
  - relations publiques, publications et visiteurs.

### **Recherche économique :**

- Grandes évolutions macro-économiques en Europe.
- Organisation de la recherche macro-économique dans les parlements.
- L'Europe et la mondialisation (y compris les réformes économiques, le commerce et les investissements intra-européens et le processus de l'OMC).
- Relations entre le développement économique, d'une part, et la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit, d'autre part (y compris la lutte contre la criminalité économique et la corruption).
- La procédure budgétaire parlementaire.
- Les affaires monétaires européennes, y compris l'Union économique et monétaire et l'évolution des autres devises.
- L'évolution énergétique et économique.
- L'Europe et la coopération pour le développement.

## ANNEXE 9

### TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DES CORRESPONDANTS

Les statuts du CERDP (article 5) prévoient ce qui suit :

1. Le secrétaire général de chaque assemblée parlementaire nomme un haut fonctionnaire (correspondant) chargé de représenter son assemblée au sein de la Conférence des correspondants du CERDP. Les secrétaires généraux peuvent aussi nommer des correspondants adjoints.
2. Le Correspondant est choisi parmi des fonctionnaires ayant de par leurs activités des relations étroites avec le CERDP et qui ont des contacts directs avec le secrétaire général de leur assemblée. Il/elle pourra ainsi coordonner les activités des fonctionnaires de leur assemblée, appelés à jouer un rôle actif au sein du CERDP.

Les correspondants jouent un rôle central pour le bon fonctionnement du CERDP ; il leur appartient de développer et d'animer un réseau actif de collègues afin d'instaurer une réelle coopération dans les différents domaines d'activité du CERDP. Ils peuvent être épaulés dans cette tâche par un correspondant adjoint.

C'est pourquoi il est souhaitable que les correspondants soient des fonctionnaires chevronnés, de haut niveau, **capable de prendre l'initiative pour conduire les différentes activités du CERDP** dans leur assemblée. Ils doivent entretenir de bonnes relations de travail avec les collègues de leur assemblée, en particulier avec les agents des services d'information et de recherche et d'autres services susceptible d'être appelés à répondre à des demandes comparatives.

Les correspondants doivent :

- diffuser régulièrement les travaux du CERDP parmi les fonctionnaires de leur assemblée ; en particulier, le site Web, les forums de discussion, la newsletter et les autres publications ;
- s'efforcer de faire en sorte que les demandes comparatives adressées à leur assemblée reçoivent une réponse en temps utile ; si cela n'est pas possible, en informer sans tarder l'assemblée à l'origine de la demande ;
- veiller à ce que les demandes comparatives émises par leur assemblée soient conformes aux recommandations<sup>1</sup> (et notamment aux articles 5,6 et 7 des recommandations) ;
- lorsque leur assemblée a émis une demande comparative, veiller à ce qu'une étude comparative soit réalisée et communiquée au secrétariat du CERDP ;<sup>2</sup>
- encourager leurs collègues à participer aux séminaires du CERDP ;
- réfléchir à la possibilité pour leur assemblée d'accueillir un séminaire du CERDP et en discuter avec leur secrétaire général et d'autres responsables de haut niveau ;
- envoyer au secrétariat du CERDP toute information pouvant présenter un intérêt pour les autres membres, afin qu'elle soit mise à disposition sur le site Web ;
- tenir le secrétariat du CERDP informé d'éventuels changements dans les noms et les coordonnées des personnes figurant dans le répertoire ;
- maintenir le contact avec les correspondants IPEX et Eurovoc de leur assemblée ainsi qu'avec les collègues impliqués dans d'autres réseaux d'information (IFLA, etc.) afin de promouvoir les synergies et d'éviter les chevauchements ;
- préparer leur participation et leurs contributions à la Conférence annuelle des correspondants en discutant de l'ordre du jour avec les collègues de leur assemblée ;
- rendre régulièrement compte des travaux du CERDP à leur secrétaire général et à d'autres responsables de haut niveau, par exemple en leur communiquant des informations en préparation de la réunion qu'ils tiennent à l'occasion de la Conférence européenne des présidents de parlement, lors de laquelle ils approuvent le rapport d'activité et le programme d'action du CERDP.

---

<sup>1</sup> <https://ecprd.secure.europarl.europa.eu/ecprd/getfile.do?id=25>

<sup>2</sup> Voir les paragraphes 12 et 16 du manuel sur les demandes comparatives.

## **ANNEXE 10**

### **LIGNES DIRECTRICES sur l'honorariat**

#### **au Centre européen de recherche et de documentation parlementaires (CERDP) adoptées par la Conférence des correspondants le 10 octobre 2008**

- 1. Conditions d'attribution du titre d'associé(e) honoraire du Centre européen de recherche et de documentation parlementaires**
  - a. Le titre d' « associé(e) honoraire du Centre européen de recherche et de documentation parlementaires » peut être attribué à tout(e) ancien(ne) correspondant(e), correspondant(e) adjoint(e), coordinateur(trice), cosecrétaire ou codirecteur(trice) du CERDP qui a pleinement rempli ses fonctions pendant au moins dix ans, consécutifs ou non, et qui a rendu des services notables au CERDP.
  - b. Le titre d' « associé(e) honoraire du Centre européen de recherche et de documentation parlementaires » est accordé par la Conférence des correspondants sur une proposition du Comité exécutif.
  
- 2. Prérogatives des associé(e)s honoraires**
  - a. Un(e) associé(e) honoraire du CERDP peut participer aux réunions et séminaires du CERDP.
  - b. Il/elle est inscrit(e), à sa demande, sur la liste d'envoi de la Lettre d'information du CERDP.
  - c. Il/elle peut avoir accès, à sa demande, aux pages restreintes du site Internet du CERDP.